

LE PEUPLE BRETON

5^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

NUMÉRO 207
6 MARS - 3 AVRIL 1981

LA BANDE
DESSINÉE BRETONNE

C'EST ÇA LA POLITIQUE ?



EXCLUSIF : PLOGOFF ; UN CONTRE-
RAPPORT QUI GÊNE E.D.F.

Artisans, Commerçants,

« Libérez vos Femmes ! »

Utilisez le service informatique et l'analyse de gestion diffusés par un artisan (je parle votre langage !...)

GUY LEAL

« Le Dreff » - 29213 PLOUGASTEL
Tél. : 40.30.81

LIBERTY
BAR - SNACK

Consommateurs de 1^{er} choix
Musique tous les soirs
Tél. (96)40.90.32
3, rue Jacques-Cartier
35400 SAINT-MALO

Fournitures générales de bureau

P. PETIBON

35, rue de Kerampont
B.P. 20 - 22300 LANNION
Tél. (96)37.03.39

les presses bretonnes

Z.I. « Les châtelets », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU



Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Faites confiance à...

Alimentaires

EUROMARCHE
une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth
BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)



SKALIEROU

A-BEP-SEURT

Fenêtres - Portes - Volets

Yann GUEGUEN

Dour ru - Plomelin
Tél. 55.11.42 KEMPER

PLOMEUR SHOP
L'ATELIER DU CUIR

Route du Guilvinec, 29120 Plomeur

MAROQUINERIE
PETITE MAROQUINERIE
ARTICLES DE BUREAU

Directement chez le fabricant
Prix exceptionnels

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

CE QU'ON VOUS PRÉPARE

Précipitez-vous page 32. C'est la nouvelle annoncée le mois dernier. Finalement, c'est grâce à vous qu'on y est arrivé.

2^e liste

| | |
|--|-------|
| J. Moisan, Rennes | 30,00 |
| M. Gouillou, Brest | 50,00 |
| B. Lahellec, Deauville (14) | 20,00 |
| F. Le Biez, Argueil (76) | 20,00 |
| J. Jamet, Landernau | 20,00 |
| Christine M. Lulle (59) | 20,00 |
| R. Le Hyaric, Bezoans (65) | 20,00 |
| Pierre J.-C. Rosperden | 20,00 |
| A. Le Ray, Plaudren | 20,00 |
| G. Guillias, Monts (37) | 40,00 |
| P. Morvan, Paimpol | 20,00 |
| Anonymous, Paimpol | 3,00 |
| Bernard F. Yerville (76) | 37,00 |
| N. Diquellou, Tregunc | 30,00 |
| J.M. Lescop, Rennes | 50,00 |
| M. Desmazères de Sechelles, Paris (75) | 60,00 |
| M. Donavan, Canada | 25,00 |
| P. Dillo, Athas Mons (91) | 80,00 |
| M. Le Cam, Cameroun | 40,00 |
| J. Sallain, Lanester | 20,00 |
| Guy K. Plonarz | 20,00 |
| A. Quanehervé, Lanester | 25,00 |
| G. Merel, Nantes | 50,00 |
| Alme Le F. Chatelaudren | 20,00 |
| H. Le Corre, Brest | 20,00 |
| Hervé Le R. Lyon (69) | 20,00 |
| Richard P. Tulle (19) | 20,00 |
| R. Elvan, Paris (75) | 50,00 |
| C. Grel, Rennes | 20,00 |

Breiz Kabigs

Petite et grande taille
« Breizh Kabigs »
247, rue Jean-Jaurès

« Yveline »
Prêt-à-porter féminin
1, rue Inkerman - 29200 BREST

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Dépôt légal : 1^{er} trimestre
Directeur de la publication : J. Guéguénat

| | |
|---|---------|
| A. Renaud, Clohars Carnoet | 50,00 |
| Yvon R. Dol de Bretagne | 30,00 |
| C. Briand, Châteaulin | 20,00 |
| Huilorel, Gourin | 20,00 |
| Mireille G., Paris (75) | 20,00 |
| Michel M., Paris (75) | 20,00 |
| A. Gourmelen, St-Malo | 20,00 |
| M. Cornac, La Gelle St-Cloud (78) | 50,00 |
| G. Frouzet, Rennes | 50,00 |
| Y. Rustique, Anglet (64) | 20,00 |
| A. Queinnee, Muzillac | 50,00 |
| L. Denouel, Châteauneuf-LV | 20,00 |
| Jean L.H., La Verpillière (38) | 50,00 |
| Ku Vreizh, Grenoble (38) | 20,00 |
| P. Perchirin, Neul-Brisach (68) | 72,00 |
| J. Alain, St-Brieuc | 110,00 |
| Georges M., Lamballe | 50,00 |
| R. Pallen, Pottiers (86) | 20,00 |
| G. Kermeur, St-Nazaire | 20,00 |
| J.M. Devay, Taupont | 20,00 |
| Mme Guillemont, Concarneau | 20,00 |
| Jean Pierre G., Brest | 20,00 |
| A. Perron, Cesson Sérigné | 10,00 |
| A.M. Guéguen, Plogonec | 50,00 |
| Ambré Le F. Argenteuil (95) | 20,00 |
| J. de Quelen, Plouha | 20,00 |
| J. Le Masson, St-Malo | 50,00 |
| Y. Corroir, Honnelles (47) | 20,00 |
| C. Le Couls, Tregastel | 50,00 |
| M. Le Taliec, St-Chartny (03) | 20,00 |
| R. Quenet, Caen (14) | 20,00 |
| François G., Rennes | 20,00 |
| R. Le Moan, La Varenne St-Hilaire (84) | 50,00 |
| G. Poulain, Paris (75) | 50,00 |
| J.-L. Bilvet, La Varenne, St-Hilaire (84) | 30,00 |
| Maryvonne G., Nantes | 20,00 |
| J.Y. Birrien, Brest | 50,00 |
| Christian C., Acheres (78) | 20,00 |
| Y. Dallandé, St-Malo | 20,00 |
| J.P. Perrot, Pantin (93) | 30,00 |
| P. Mell, Quimper | 20,00 |
| J.F. Le Men, Argenteuil (95) | 20,00 |
| Maryvonne M., Suzon | 20,00 |
| N. Mazzeu, St-Denis (93) | 20,00 |
| J.P. Gouillou, Brest | 50,00 |
| P. Lamy, Mt-St-Aignan (76) | 50,00 |
| Y. Roquet, St-Malo | 20,00 |
| Total 2 ^e liste | 2424,00 |
| Report 1 ^{er} liste | 2830,00 |
| TOTAL | 5254,00 |



« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS
Ordinaire : 50 F

De soutien : à partir de 70 F
Etranger : 60 F

Etranger (par avion) : 75 F
C.C.P. 2365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recevant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

SOMMAIRE

EDITORIAL
QUE VOTER EN AVRIL 4

NUCLÉAIRE
LE CONTRE-DOSSIER DE PLOGOFF 6
CROZON : L'ARMÉE AU-DESSUS DES LOIS 9

JUSTICE
LA LOI SÉCURITÉ-LIBERTÉ 12
CRI POUR 19 HOMMES 12
LE PROCÈS DES TAHITIENS 13

ÉCOLE
RÉSISTANCE EN CENTRE-BRETAGNE 11
ET A NANTES 11

POLITIQUE
L'U.D.B. POUR L'EMPLOI 18
TROP POLI 14

ECONOMIE
UNE NOUVELLE CRISE DU BATIMENT 10

CHRONIQUES
CHICHE 5
LE PROBLÈME BRETON DE NANTES A BREST 15
P.B. SERVICE 20

INTERNATIONAL
LE P.C. MARTINIQUEAIS ET LE RACISME 19
LA MORT D'ARREGUI 20
PEUPLES DU MONDE 19

CULTURE
LA CHARTE CULTURELLE POUR QUE FAIRE ? 22
UN DESSERT POUR CONSTANCE 21
LA B.D. BRETONNE 24
STIVELL EN TOURNÉE 29

COURRIER DES LECTEURS 30

C'EST DONC CELA, LA POLITIQUE ?



Le Peuple Breton

Edito

A U bout d'un septennat de Giscard, si l'on fait le bilan, c'est le vertige qui prend. Qu'est devenue la Bretagne en sept ans ?

Un pays où le chômage a été multiplié pratiquement par quatre; une terre où les industries traditionnelles, les conserveries, le textile, la chaussure ont périéclissé, une terre que les usines-pirates ont désertée après avoir pressé le citron d'une main-d'œuvre bon marché.

Un pays jadis réputé pour son agriculture nombreuse et qui se vide là aussi sous la pression d'un productivisme érigé en doctrine où le moyen n'a d'autre solution que d'éliminer le petit, et le gros d'autre but que d'éliminer le moyen... Un pays de la mer, riche autrefois de ses ports et de ses pêcheurs, et qui en est réduit à se battre pour éviter leur disparition pure et simple.

Un pays de nature éclatante voué aux marées noires et au nucléaire, un pays de Culture livré au tourisme et à l'armée.

Qu'on n'aille pas ici parler d'échec de Giscard, qu'on n'invoque pas la dureté des temps ! Nulle fatalité ici, nul échec, mais à l'inverse, succès d'une politique cynique qui a attribué, plus nettement encore qu'au temps de de Gaulle ou de Pompidou, des rôles précis à chaque pays, des vocations rigoureuses à chaque région. Ce qui a été poursuivi pendant sept ans, c'est le redéploiement de l'économie française pour l'aligner sur le modèle américain. Avec constance et vigueur, en dépit de la fantaisie apparente, on a transféré : la production vers les pays du tiers-monde, le développement, en France, de quelques créneaux de pointe exportateurs et avarés en main-d'œuvre. Pour les travailleurs, le chômage qu'un quadrillage social sans précédent cherche à rendre, sinon indolore, et supportable, du moins passif et résigné. Pour les régions périphériques la marginalité, la banalisation, la réserve militaire, énergétique, vacancière, exotique; pour la Bretagne une colonisation accrue.

Sept ans plus tard, où en est l'emploi breton ? Où en est l'industrie bretonne ? Où en est la nature, où en est la langue ? Dans tous les domaines qui sont les spécificités du peuple breton, il y a eu recul, et recul voulu par Giscard et les siens. D'ailleurs, ils sont encore là, tous les soutiens de la politique colonialiste chez nous, chiens couchés et chiens battus, Lombard, Guichard, Bécam, chiens d'arrêts et chiens policiers, Bonnet, Guermeur, chiens de garde du giscardisme et chiens de piste des multinationales, ils sont maîtres chez nous. Sept ans qu'ils aboient ou qu'ils rognent, mais sept ans qu'ils font le beau des qu'on leur jette un os du haut de Paris, sept ans qu'ils sont fidèles...

C'est donc ça la politique ? La politique à quatre paties des notables de droite, mais aussi la résignation des gestionnaires de gauche, sans doute plus honnêtes, scrupuleux certes, mais manquant d'envergure et d'imagination, à cent lieues de la dimension du problème breton.

Alors, s'adresser à l'étage au-dessus ? Scruter l'espoir dans les programmes électoraux ? Pas chez Barre, bien sûr;

en dépit de son « sérieux » et des fleurs superbement épanouies faites aux grosses entreprises, il ne peut même plus masquer le fait fondamental que les investissements sont restés très faibles. Pas à l'échelle mondiale non plus, au spectacle de Reagan, à la volonté de guerre froide, à la droite dure triomphante et dominatrice...

Même pas dans « l'autre politique ». Il y règne trop d'ambiguïtés. Sous-marins nucléaires oui, centrales non ? Pas clair. Anticapitalisme oui, nationalisations non ? Pas très cohérent... Internationalisme oui, émigrés non ? Pas très joli...

Il n'est pas étonnant alors que la politique soit dévalorisée, qu'on puisse s'en moquer allègrement que l'unanimité se fasse dès qu'il s'agit de fustiger ceux qui en vivent. Il n'est pas étonnant que la droite, avec la gauche complice, dirait-on, gagne la bataille de la dépolitisation.

Or, la politique, ce n'est pas ce que fabriquent Giscard et Reagan, ce n'est pas ce qu'agitent vedettes de premier et de second rang sur le petit écran, ce n'est pas ce qui fait courir les notables provinciaux.

Ce que nous voulons, c'est finalement beaucoup plus simple, et beaucoup plus ambitieux. Du travail, de meilleures conditions de vie, le développement économique de la Bretagne, la justice sociale, l'épanouissement culturel, c'est cela, pour nous, le socialisme; cela, et non pas le ralliement à une idée, une pratique ou un homme qui nous seraient extérieurs.

Ce que nous voulons, c'est tout ce que Giscard empêche et c'est pour cela qu'il faut, de toutes nos forces, lui faire barrage le mois prochain.

Comment ? En votant sans hésitations possibles pour la gauche au second tour des présidentielles.

Eh, en menant avant le premier tour, une campagne de résistance qui est tout le contraire d'un ralliement.

L'UDB, comme bien d'autres forces politiques réelles, est écartée de l'élection présidentielle par un système accepté par les quatre grands partis, certaines formations demandant à leurs élus de ne pas parrainer d'autre candidat que le leur. De même la tentative d'une candidature des peuples de l'hexagone et des TOM DOM n'a pas abouti. L'UDB, qui refuse de cautionner l'aggravation prolongée de la déunion de la gauche, estime que son appel au vote à gauche au second tour, témoigne amplement de sa volonté de battre la droite. Mais elle constate aussi que le socle essentiel des partis au premier tour sera de se compter, elle estime aussi que sa campagne de résistance à Giscard sur le terrain permet de poser les problèmes réels des travailleurs bretons. C'est pourquoi le bureau politique de l'UDB, réuni à Morlaix le 15 février a décidé d'appeler au vote blanc ou à l'abstention au premier tour, et au vote à gauche au second.



U.D.B.

CHICHE ? ...

Hexagoneries

LORS des « provinciales » du PR à Rennes le 1^{er} février, l'austère pavillon des Lices était drapé de bouquets d'étendards où alternait tricolores et... gwenn ha du ! Le « droit à la différence » est décidément une maladie pernicieuse, qui atteint des catégories sociales jusque-là épargnées !

Mais ces dangereux autonomistes ont des bases culturelles encore mal assurées : lorsque les mandarins départementaux du PR sont venus voir les UDB rennais, qui organisaient un fest-nos la veille de leur grand-messe, ce qui les inquiétait pour leur aménagement de la salle, ils ne semblaient pas très bien savoir ce qu'est un... fest-nos.

On n'est pas vache, on ne leur a pas demandé s'ils avaient lu la Charte Culturelle du monarque.

Hourmand : tir à vue

HOURMAND, meilleur chasseur que politique n'a pas raté sa cible au Conseil général : la SEPMB, coupable... d'écologie ! Déjà célèbre comme homme de tête des commerçants qui faisaient le carton sur la maréechaussée et mettaient à nu les Renseignements Généraux, le maire de Pionvez-du-Faou malheureux à diverses élections (et sous diverses étiquettes), va-t-il se reconverter dans la chasse aux sorcières ? On connaît déjà sa devise : tirer sur tout ce qui bouge.

Un P.S. peu survolté

EN écho à l'interrogation de l'UDB sur l'accident de Brennilis, le PS communique : « Si de tels incidents se reproduisent, que toute la population soit tenue au courant... Au courant électrocutaire bien entendu ! Quelle fermeture quand même !

Breton, prend ta balise !

SÉANCE de municipalité à Rennes. On aborde le problème du balisage qui aurait besoin d'être refait. Monig Ramnou propose qu'à l'occasion de cette toilette générale on envisage le bilinguisme.

Quel bilinguisme ? demande M. le Maire, membre du parti du très bilingue Le Pensec.

Oui, précise-t-il, je voulais dire Français-Anglais ? Français-Allemand ?

Avant de proposer Volapük-Lapon, nous prions nos lecteurs qui auraient des documents du PS parlant d'un Peuple Breton de les envoyer à M. le Maire de Rennes qui ne peut pas avoir tout lu. Vérifier cependant qu'ils ne datent pas d'une période électorale !

Ecoutez l'indifférence

ECOUTEZ-vous parfois France-Inter ? J'y ai entendu un reportage sur Plogoff. Un des participants à déclaré : « Les habitants de Plogoff manquent de culture politique ». Effectivement... ! Quand un haut personnage dit : « Ceux qui ne voudront pas de centrale nucléaire n'en auront pas », il faut comprendre : « Et ceux qui n'en voudront pas, on leur fouttra sur la gueule... ! »

L'opium du peuple

TOP secret. Pour ne pas être en reste avec une formation politique responsable, l'U.D.B. envisage de lancer une campagne toute en muscles contre la drogue et les travailleurs immigrés.

Première étape : une plainte contre une famille d'origine occitane — semble-t-il qui répand massivement de la drogue en Bretagne et qui y a même construit une usine pour ça !

Il s'agit de la famille Paul Ricard. En effet, contrairement à certaines théories répandues à l'étranger, la drogue vraiment présente chez nous, c'est l'alcool.

RADIO-ARMORIQUE :

LA COUPE DU DIMANCHE

Après Janzé et Combourg, la 3^e étape de « Ballade pour un dimanche », nouvelle émission d'Yves Philippe sur Radio Armorique, se situait à Lamballe. Enregistrée à la Maison des Jeunes et de la Culture le jeudi 22 janvier de 7 à 8. Une prise de son réalisée d'un seul tenant, sans pose. L'émission devant être diffusée telle que (le dimanche suivant) pour donner l'impression du direct à l'auditeur.

Une dizaine d'intervenants, dont le maire qui commence par un panorama de la situation économique et sociale lamballaise dans lequel tout baigne dans l'huile de l'auto-satisfaction touristique, où la ligne bleue prospérité locale est en passe d'être atteinte grâce à l'action d'hommes courageux et bourrés d'initiatives (du côté de l'ex-G.C.B./Septix, peut-être ?).

L'émission est bouclée par l'intervention d'un militant UDB qui recit les dîres de l'édile lamballais, en dressant un tableau dont les fautes notées rendent peu enviable la symphonie municipale.

De 4 à 5 minutes au bas mot, son temps de parole se trouve réduit, le dimanche matin, à 45 secondes. Absents de l'antenne : les thèmes des articles abordés dans « Chom'fais » (trimestriel d'informations locales des militants UDB), articles à tendance pour le moins critique vis-à-vis de la politique menée par l'actuelle municipalité (majorité bon teint). Également passé à la coupe, le constat global de la situation socio-économique locale et bretonne (en réponse aux précédentes interventions sur le sujet). Signe révélant le caractère de la censure : la mention « U.D.B. » est gommée.

Une émission passant le dimanche de 11 à 12, se doit de ne être que relaxante pas de politique pour des auditeurs dont la direction de Radio Armorique doute manifestement de la maturité.

Enfin... pas de message politique contradictoire avec celui délivré complaisamment par les notables. Les empêcheurs de promouvoir en rond, au ciseau...

Patrick Kernan.

188, rue Jean-Jaurès - BREST

Toute l'Audio-Visuel
Magnétoscope - Caméra
Duplication - Location
Transfert - Télécinéma

Téléphone : 44.32.79 et 44.84.55



Sur cette photo satellite, prise en infrarouge, les différences de température se traduisent par différentes nuances de gris : on voit nettement le front thermique à la hauteur de Plogoff : l'eau de refroidissement ne pourra pas se disperser.

Météosat/Spa Nationalis

PLOGOFF

Le dossier qui va être soumis au Conseil d'Etat n'est pas tendre pour les études scientifiques menées par E.D.F. Le Peuple Breton en présente ici les principales conclusions : elles sont accablantes...

Le meilleur site ? ou le plus mauvais ?

«Le meilleur site breton possible?» Les dirigeants d'EDF le répètent à l'envi et sur un ton dont le calme et l'assurance découragent toute objection.

«Voire!», répondent certains scientifiques; ils se pourrait même que, pour ce qui est de la dispersion de la chaleur, on ait choisi la plus mauvaise solution...»

On a plusieurs bonnes raisons pour s'opposer au programme nucléaire français, on en a davantage encore pour refuser la centrale de Plogoff, et ce journal les a déjà amplement développées.

Jouons un instant le jeu, cependant. Admettons avec les notables locaux qu'une centrale nucléaire est le moteur de l'industrialisation, oublions que l'état ne prévoit rien de tel pour la Bretagne, et oublions aussi que la concentration de sources d'énergie en Basse-Normandie ne s'oppose en rien à son déclin industriel...

Admettons avec le RPR que le nucléaire assure l'indépendance énergétique, oublions que l'uranium est africain et son enrichissement sous domination US et oublions aussi que le nucléaire renforce l'impérialisme américain sur l'Europe et l'impérialisme français sur l'Afrique...

Admettons avec les giscardiens que le nucléaire est une réponse au problème de l'énergie, oublions que ce problème est avant tout celui de l'énergie bon marché et, oublions les profits sans cesse en hausse des compagnies pétrolières.

Admettons avec EDF que la Bretagne est tragiquement déficitaire en électricité, oublions donc de prendre en compte la Loire-Atlantique et oublions la disproportion entre les besoins réels de l'Ouest breton et le gigantisme du projet Framatome.

Admettons avec les communistes que le nucléaire va créer des emplois et oublions que, si l'activité peut recevoir un coup de fouet pendant le temps de la construction, on ne peut en aucun cas l'assimiler à une solution au problème de l'emploi en Cornouaille.

Admettons avec le PS qu'il faut répartir les centrales en fonction de critères plus électoraux que scientifiques ou économiques, en n'oubliant pas, bien sûr un surrégénérateur bien placé.

Admettons, avec quelques élus, que la Bretagne est une colonie, mais qu'on n'y peut rien, sauf essayer de grappiller les miettes les plus grosses et, pour cela, mettons-nous à genoux.

Bref, unissons au service de la centrale toutes ces bonnes raisons diamétralement opposées. Acceptons!

Mais alors, faisons en sorte qu'au moins la nature soit le moins possible atteinte, la sûreté la mieux assurée, et exigeons qu'EDF choisisse le site avec le maximum de certitudes!

Eh bien, même la conclusion (immorale!) de cette fable, c'est aussi, dans le cas de Plogoff, de la fiction!

Car le choix du site de Plogoff par EDF, c'est non seulement du travail bâclé, c'est aussi des trucages, et peut-être de sérieux ennuis de fonctionnement en perspective!

L'affirmation ne vient pas de «soi-disant anti-nucléaires» ou de «voyoux excités» mais de scientifiques qui ont participé aux études préliminaires, ou qui ont travaillé sur le terrain, d'experts qui ont confronté leurs propres mesures aux résultats annoncés par EDF.

Un rapport en forme de bombe

Car le rapport de quelque soixante dix pages qui est actuellement étudié par les avocats qui représenteront le Comité de Défense de Plogoff devant le conseil d'Etat est une véritable bombe.

Les failles que présentait l'étude d'impact, et qu'EDF n'admettait (en petit comité...) qu'à contre-cœur sont devenues de véritables brèches. Non seulement les erreurs de l'étude d'impact sont patentées, mais aussi son «insincérité», deux raisons pour que le conseil d'Etat, en toute logique et en toute indépendance (?) annule l'enquête d'utilité publique! On voit déjà les Plogoffites reprendre leurs lance-pierres, et les Le Garrec commander de la pellicule.

L'essentiel de l'affaire s'appelle Le Front thermique. Dans l'argumentation EDF, Plogoff, c'est la pointe du Raz, c'est-à-dire les courants violents du Raz de Sein, l'Atlantique, le grand large... Alors, 200 m³ d'eau même échauffés de 15°C chaque seconde, et même s'il s'agit de l'équivalent du débit d'un fleuve côtier du style de l'Aulne, ce n'est... qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Il se trouve simplement que la dite goutte d'eau aura bien du mal à s'y fondre. Justement à cause de ce fameux «front thermique». En hiver, pas de problème, mais en été c'est différent: une partie de l'océan est stratifiée — eau «chaude» dessus, eau «froide» dessous; une autre partie est homogène, formée d'eau «tiède». A la

lisière des deux, le «front», physiquement infranchissable, du moins par des masses d'eau importantes.

Ce front, il commence à être bien connu. Repéré par des mesures directes en mer, il a été photographié en infra-rouge par les satellites américains. Il barre l'entrée de la Manche depuis la Cornouaille britannique jusqu'à... Plogoff! Un peu à l'Est parfois, un peu à l'Ouest d'autres fois, mais toujours présent à la belle saison!

Réchauffement à l'eau chaude!

Si le Front thermique est à l'ouest de la centrale, il est donc hors de question que le flux d'eau «chaude» atteigne la pointe du Raz et soit dispersé par les courants. Si le Front est à faible distance à l'est de la centrale, la situation devient beaucoup plus complexe et difficilement prévisible dans tous les cas.

Que devient alors cette eau «chaude»? Les mesures de courant faites par EDF, les images satellites, et... les constatations extrêmes précises de douze marins pêcheurs de Plogoff montrent qu'elle va tourner, formant une sorte de grosse lentille à l'entrée de la Baie d'Audierne. Au bout du cycle, la centrale repompe son eau de rejet à peine refroidie par des échanges avec l'atmosphère!

Quand on se rappelle que la seule justification «scientifique» du site de Plogoff est son «excellente capacité de refroidissement», on mesure l'énormité de «l'approximation» d'EDF! On peut aussi prévoir que, «refroidie» à l'eau chaude, la centrale de Plogoff, quand elle ne sera pas en panne, risque de ne pas battre les records de rendement! Que se passera-t-il exactement? «La seule chose qu'on puisse affirmer avec certitude, disent les scientifiques, c'est que les choses ne se passeront pas comme le prévoit EDF, qui s'appuie sur un modèle dont les hypothèses de base sont en contradiction assez importante avec la réalité».

Empoisonnant

Il y a pire. On a remarqué que le front thermique joue pour l'océan un peu le même rôle qu'une grille en travers d'un ruisseau: toutes sortes de saletés viennent s'y accumuler. Les saletés en question sont parfois ces «Dinoflagellés» petits organismes qui peuvent se concentrer dans les animaux

manins et être toxiques, y compris pour l'homme. Quand leur abondance devient grande, il se forme des «eaux rouges», qui on a déjà repérées dans les parages. La circulation accrue d'eau chaude rejetée par la centrale augmente donc réellement le risque de «eaux rouges». Ce risque, ajouté à quelques autres de moindre importance, EDF refuse de le prendre en compte...

Pourquoi?

Incontestablement, les études EDF ont été légères... Pour cause de rapidité, essentiellement, puisque les études sur les sites-bretons ont dû être faites en un an seulement et que la décision concernant Plogoff avait été prise avant la fin des études... préalables, plus pour des raisons de politique locale que d'adaptation du site. Les raisons scientifiques, il a fallu les trouver après! Et ça n'a pas toujours été simple, apparemment, puisque l'enquête d'utilité publique qui aurait logiquement dû avoir lieu en 1979 n'a eu cours qu'au début de 1980.

Pour ses études propres, EDF a essentiellement travaillé à l'aide de modèles mathématiques, fort élaborés au demeurant, mais

malgré tout simplificateurs tant la complexité du milieu marin est grande. Cette simplification obligatoire, les scientifiques contestataires l'admettent, à condition que les approximations en question soient légitimes. Or, le laboratoire EDF est un laboratoire d'hydraulique et non d'océanographie, et les méthodes sont assez radicalement différentes. D'où des négligences aussi énormes que la différence de densité entre eau chaude et eau froide ou la non-prise en compte... du vent, dont on sait pourtant, du côté du Cap, l'importance! L'étude EDF n'avait pas soupçonné l'existence du front thermique. La malchance, pour elle, c'est qu'il aboutit précisément sur le site envisagé.

Rejets...

Mais l'attitude d'EDF a été de rejeter toute thèse allant à l'encontre de la sienne: la décision de construire Plogoff étant politique, les résultats scientifiques devaient s'y plier, sans doute?

Les dirigeants d'EDF n'ont pas alors reculé devant les moyens. Ainsi deux études du CNECO et de l'Université de Bretagne Occidentale sur l'océanographie physique et le plancton, établies en 1979, ont été écartées car elles n'allaient pas dans

le sens de la thèse d'EDF; pire, certains des résultats de ces travaux ont été falsifiés dans l'étude d'impact.

On se rappelle aussi les modifications apportées par EDF aux textes soumis aux conseillers régionaux lors du choix du site en 1978. Le Peuple Breton avait alors révélé la fraude en publiant le texte original et le texte modifié (cf. Peuple Breton n° 179, octobre 1978). EDF faisait dire aux auteurs du rapport exactement l'inverse de ce qu'ils avaient écrit!

Depuis, d'autres falsifications sont encore intervenues, entre autres l'affirmation qu'on n'a jamais trouvé à Plogoff les espèces d'algues responsables des phénomènes d'eaux rouges...

Aussi la conclusion du rapport est-elle particulièrement sévère pour la direction d'EDF: «Non seulement, l'étude d'impact est basée sur une thèse erronée, mais encore cette thèse ne peut-elle être maintenue officiellement par EDF que par le recours à diverses manœuvres prouvant à l'évidence qu'en l'espace EDF ne peut être de bonne foi».

Reste à savoir si la foi du Conseil d'Etat, elle, sera bonne!

Jean Guéguénat.

RASSUREZ-VOUS !

Il n'est pas rare qu'il fasse froid sur l'ensemble de l'Hexagone, surtout en hiver. Au moment où les usines mettent en marche les machines, au moment où on fait les travaux ménagers dans les habitations, on assiste à une pointe de consommation. En décembre 1979, EDF s'attendait à une pointe de consommation mais n'avait pas prévu, d'une part, la rupture d'un câble et, d'autre part, que la demande du secteur privé de courant allait se reporter sur le reste du réseau et le faire sauter, causant ainsi de graves préjudices: machines arrêtées, fabrications perdues, ascenseurs bloqués... Mais rassurez-vous EDF a prévu maintenant une parade à ce genre d'accident. D'ailleurs, il paraît que c'est la Bretagne qui sera la première à être déconnectée du réseau (puisque elle ne produit pas assez d'électricité...).

En janvier 1981, la neige tombe en abondance dans le Roussillon. Les poteaux s'écroulent, les fils se rompent sous le poids. En principe il neige peu dans ce coin et EDF n'a pas jugé bon de mettre en place des supports capables de résister à une charge supérieure à une moyenne statistique. Cependant, même si cela n'arrive que tous les 40 ans, les lignes sont tombées et toute une région est restée privée de courant pendant une dizaine de jours. Conséquences: plus de chauffage justement au moment où il y en a grand besoin, sortez les chaudières, videz les congélateurs de la marchandise pourrie, encore des fabrications arrêtées ou perdues et beaucoup de monde en chômage technique. Mais rassurez-vous, ça ne se reproduit plus.

A Brennilis, le trop plein d'une cuve d'eau contaminée s'écoule dans la rivière. EDF aurait préféré ne pas le

dire mais puisque vous le savez, c'est vrai! Les animaux et la population ont peut-être bu cette eau polluée. Quand aux truites, elles ont eu leur dose à n'en pas douter. Mais rassurez-vous, EDF fera en sorte que cela ne se reproduise plus.

Three Mile Island, c'est en Amérique, la centrale a failli sauter. Le danger a été si grand que toute la population des alentours a été évacuée. C'est une vanne fermée manuellement qui empêchait le système de refroidissement de fonctionner. Mais rassurez-vous, en France on est plus futé et on peut vous garantir que ce genre de problème n'arrivera pas.

En Bretagne, on a le barrage de la Rance pour lequel beaucoup d'études ont été faites sans aucun doute. Indépendamment du fait qu'EDF attendait une production plus importante, il n'avait pas été prévu que les hermes viendraient se fixer sur les turbines et gêner ainsi leur fonctionnement.

Comme quoi les petites choses les plus inattendues peuvent contrecarrer les grands projets et défer les grandes études. Mais rassurez-vous, c'est un problème résolu.

A La Hague, centre de retraitement des déchets nucléaires, les accidents sont nombreux. De la fuite de tuyauterie laissant se répandre des solutions dangereuses à la rupture des canalisations de rejet en mer en passant par les nuages radioactifs provoqués par des incendies sans oublier tout ce qui est soigneusement dissimulé, il y a plus d'une page, plus d'un employé du centre, plus d'un voisin qui ait été contaminé. Mais rassurez-vous, il paraît que la dose maximale admissible n'a jamais été atteinte(?). Et puis chaque accident profite à l'expérience.

Alors! Maintenant que vous êtes rassuré, on la construit la centrale de Plogoff? En principe, selon les études, elle devrait fonctionner sans problème.

A.L.

colin chemisier habilleur
35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.14

Meubles HO-TY
17, rue Jean-Jaurès et rue Saint-Saëns - BREST
Décoration style et moderne - tissus - cuisines aménagées

GROZON :

La marine au-dessus des lois ?

Dans un récent article du Peuple Breton (février 80), nous avons relaté les problèmes qui se posent dans le presqu'île de Crozon entre les habitants, leurs élus et l'armée.

Dernièrement, ces problèmes viennent de trouver un nouvel écho. Le plan d'occupation des sols (POS) qui régit l'urbanisme et l'affectation des sols, devait après 4 ans d'étude être affiché en mairie dans le cadre de l'enquête d'utilité publique du 13 janvier au 13 février.

Le maire de Crozon, unanimement approuvé par le conseil municipal, vient de décider de ne pas mettre le dossier du Pos à la disposition du public.

En effet, fidèle à ses traditions en presqu'île de Crozon, la Marine Nationale a décidé encore une fois de passer au-dessus des lois et de bafouer la démocratie locale.

Après avoir participé à l'élaboration du POS au sein du groupe de travail mis en place par la municipalité, les représentants de la Marine n'ont présenté aucune observation, ni d'objection lors de la publication de ce plan qui devenait de ce fait applicable sur tout le territoire de la commune sans restriction.

Or, voici que quelques mois plus tard, la Marine décide d'appliquer sa propre réglementation sur l'accord des permis de construire et de modification des habitations, en fonction de critères de densité de population et de distance par

rapport aux ouvrages militaires. Mais le problème est que cette réglementation est tenue secrète car pour nos élus stratèges leur diffusion permettrait à un ennemi de faire des hypothèses sur les armements manipulés (bombes, missiles) et sur leur puissance. De ce fait, elle opère au coup par coup et chaque dossier déposé peut être le dernier autorisé, la «norme marine» étant atteinte et ce malgré les possibilités offertes par le POS. D'où le coup de colère du Maire de Crozon et ses explications au préfet du Finistère:

«Vous conviendrez qu'une telle situation qui concerne une part non négligeable du territoire communal, ne fasse concevoir des doutes sur l'ensemble du dossier du POS qui ne semble pas peser lourd devant l'administration militaire, laquelle nous réserve peut-être encore d'autres surprises du même ordre.

Vous comprenez certainement, monsieur le Préfet, qu'il ne m'est pas possible, de mettre à l'enquête publique un document incomplet qui constituerait une tromperie pour une partie de la population, ce qui serait contraire à l'esprit de concertation qui doit présider à l'élaboration d'un Plan d'occupation des sols».

On est alors en droit de se demander à quel bon faire un POS et une enquête d'utilité publique (bidon, décidément ça devient une habitude) si à chaque instant n'importe quel technocrate de l'armée décide au mépris des intérêts de la

population de tout remettre en cause.

A quel bon vouloir protéger des zones sensibles (Cap de la Chèvre) ou faire des zones agricoles pour préserver l'agriculture?

Il y a quelques années le préfet maritime jurait ses grands dieux que l'île Longue ne s'agrandirait plus. Moins d'un an plus tard, la marine s'appropriait des terrains communaux encore une fois au mépris de la législation!

Au début ça a été l'île Longue, puis la plus grande partie de Rostellec, puis Guenvenez, et les premières de protection et à chaque fois le «c'est fini ça n'ira pas plus loin» de la Marine.

Demain, ce sera le Cap de la Chèvre et après ce sera quoi? Il est temps que la population de la presqu'île se mobilise et s'organise sérieusement si elle ne veut pas être foutue dehors de chez elle d'ici quelques années.

Quant à nous, nous n'avons que trop dénoncé depuis longtemps les méfaits de la militarisation à outrance de la Bretagne pour dire qu'une fois pour toute ÇA SUFFIT.

Section UDB de Crozon.

Pays de Loire.

«C'est mauvais, continuez...» Par un vote proprement stupéfiant, le Comité Economique et Social des «Pays de Loire» a justifié le 23 janvier dernier toutes les critiques adressées à la prétendue «région» et aux institutions mises en place par la loi de 1972.

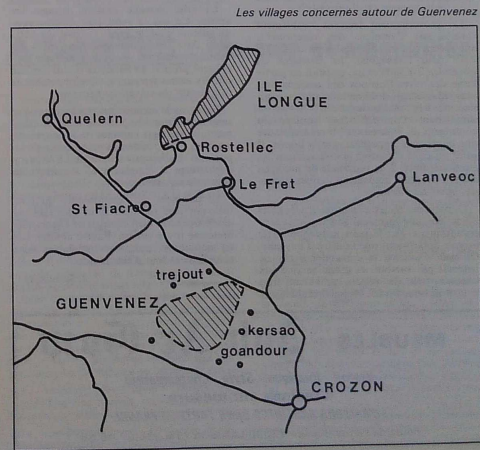
C'est en effet par 20 voix contre 5 et une abstention que cette caricature d'assemblée a approuvé le budget régional qui lui était soumis, tout en notant l'effondrement des crédits de l'Etat (-35% au chapitre Education), la mise en veilleuse de l'élaboration du désenclavement de la circonscription, et la mise sur la touche de la Basse-Loire!

Comment expliquer un tel vote positif, si ce n'est justement par l'adhésion du patronat de cette circonscription à une politique dont les travailleurs de Loire-Atlantique paient l'essentiel des frais?

Le découpage régional n'est pas neutre, peut-on souvent lire dans les colonnes du Peuple Breton. Ses partisans eux-mêmes viennent de montrer à quoi il sert.

M.F.

jadis & aujourd'hui
ATELIER DE TAPISSERIE
MEUBLES & ENVIRONNEMENT
29210 MORLAIX Tél. 88.00.97



Les patrons dans la rue avant d'être à la rue ? LE BATIMENT EN CRISE, ENCORE UNE FOIS

La manifestation des professionnels du bâtiment le 30 janvier à Rennes a fait du bruit. Des patrons dans la rue de peur de se retrouver à la rue, bloquant la circulation et chargés par les forces de police. Comme des ouvriers... Soulignons pour être juste, que les gros de la troupe étaient constitués de petits artisans dont la condition réelle est bien plus proche de celle d'ouvriers que de celle des dirigeants d'entreprise.

Nous annonçons la crise dans le numéro 203 de novembre 1980 du Peuple Breton (1). Peu de temps auparavant, en septembre, le préfet faisait preuve d'optimisme devant le Conseil Economique et Social. Selon lui, les carnets de commandes étaient pleins (statistiques de juin) et le travail assuré.

Mais les commandes exécutées n'ont pas été renouvelées et cela était prévisible. La première raison tient à l'encadrement du crédit. Les mesures brutales prises par le gouvernement au 1^{er} trimestre 80 ont produit leur effet à partir de la fin de l'année au niveau des entreprises, les banques ayant dû réduire considérablement les accords de prêts nouveaux.

La seconde raison tient à l'augmentation des coûts qui a « désolabilisé » un grand nombre de clients potentiels. Le prix des terrains a augmenté sous l'effet d'une TVA plus lourde, de la spéculation foncière, et du coût croissant de la viabilité des lotissements. L'indice du coût de la construction a augmenté de 15% en un an. Et les taux d'intérêts se sont envolés. Ainsi, les Caisses d'Épargne qui prêtaient à environ 10% il y a un an ont dû relever leurs taux aux environs de 14%. Le résultat est que si une famille disposant de 6500 F. de revenu mensuel pouvait construire un pavillon modeste en 1979, il fallait 9000 F en 1980 et il faut 12.000 F en 1981.

Troisième raison enfin: les dotations budgétaires qui permettent l'octroi de prêts aidés n'ont pas suivi l'évolution de l'inflation. Le nombre de ces prêts a donc diminué et les montants plafonnés n'ont pas pu être suffisamment revalorisés. Les bénéficiaires de prêts aidés ont donc dû avoir recours à des prêts complémentaires que les banques n'accordent qu'avec parcimonie en raison du renforcement de l'encadrement du crédit. La boucle est bouclée.

La conséquence principale on la connaît. C'est le chômage. Les chiffres suivants le montrent bien. Sur le marché du travail en Bretagne, fin 80 par rapport à fin 79, le nombre de demandeurs d'emploi non satisfaits a augmenté de 24% pendant que le nombre d'offres chutait de 39%. Et ça ne



Gennot

fait que commencer.

Autre conséquence moins connue: les métiers du bâtiment en situation difficile en Bretagne. Les grands groupes français en profitent pour accentuer leur pénétration. Il n'est que de voir l'arrivée récente de Bouygues. La crise actuelle est une étape de plus dans la colonisation de la Bretagne.

Le redressement est-il possible? Le gouvernement français visiblement surpris par l'ampleur des réactions a annoncé récemment le déblocage de 15.000 PAP pour l'hexagone. La Bretagne en obtiendra 2 à 3000 ce qui satisfait en partie l'une des revendications des patrons bretons. Mais s'agit-il d'une allocation venant s'ajouter à la dotation annuelle? Ou s'agit-il simplement d'un déblocage anticipé du contingent du 2^e semestre? Il est à craindre que la seconde hypothèse soit la bonne. Il suffit en effet d'apaiser la colère avant les élections quitte à se retrouver de nouveau dans la situation actuelle au dernier trimestre, après les élections.

Le bâtiment réclame en outre que les prêts liés à l'épargne-logement soient placés hors encadrement. Sur le plan technique, cette mesure apporterait une bouffée d'oxygène. On peut d'ailleurs se demander si elle ne rendrait pas surtout un grand service aux banques, pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici. Mais il faut souligner

sur le plan social que seules les familles aisées peuvent assurer le financement d'une construction au moyen de prêts épargne-logement. Les familles à revenu moyen y trouveraient donc moins leur compte.

La situation spécifique de la Bretagne

La crise actuelle passera, comme les autres. Ce qui la rend plus douloureuse qu'ailleurs c'est le poids excessif du bâtiment dans l'économie bretonne: 40% de l'emploi industriel. Au-delà de mesures spécifiques propres au bâtiment il faut surtout que les autres secteurs se développent et fournissent du travail au bâtiment.

Enfin, nous ne pouvons pas accepter que sous la pression des professionnels du bâtiment, la Bretagne continue de se couvrir de maisons et de résidences secondaires n'importe où et n'importe comment. Là aussi il y a changement à l'emploi avec la complexité active de notables locaux.

Le bâtiment doit comprendre qu'il ne trouvera son véritable salut que dans le développement bien compris de l'économie bretonne toute entière. Faut-il ajouter que les conditions politiques préalables sont actuellement loin d'être réunies?

J. Roudaut.

(1) Le lecteur pourra s'y référer utilement.

BRITANIA
BIÈRES ÉTRANGÈRES
CROQUE MONSIEUR
Maison

MEUBLES Job Ar Gow
Breton - Rustique - Style - Contemporain
Cuisines sur mesure
LIVRAISONS GRATUITES DANS TOUTE LA FRANCE
Route de Perros-Guirec - 22300 LANNION - Tél. (96) 37.45.35

DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ DE LA MOBILISATION À LA RÉSISTANCE

EN CENTRE-BRETAGNE : Sauver l'école primaire

DÈS septembre, la sonnette d'alarme était tirée au meeting UDB de Carhaix: l'école est menacée dans le Centre-Bretagne, disions-nous. De fait, après une année scolaire 79-80 marquée par de nombreuses suppressions de classes et même d'écoles (Queneken à Scrignac, Bonen à Rostrenen, Pentiy à Landeleau, etc.) la rentrée 81 risque d'être fatale à des collèges et lycées de la région. Plusieurs suppressions sont annoncées: 4 postes au lycée de Carhaix (sans compter les auxiliaires qui suivront), première « entorse » de la ville avec l'hôpital... D'autres postes sont supprimés dans les collèges de Rostrenen, Huelgoat, Sperez... qui vont accélérer le déclin de ces établissements.

La baisse démographique n'est un mystère pour personne, dans ce désert économique qu'est le Centre-Bretagne. Mais à cela s'ajoute une politique d'austérité implacable aggravée par le « redéploiement » notamment avec la mise en place de classes de 2^e indifférenciées à la rentrée 81. Deux exemples: le CFS de Huelgoat, où les effectifs passent de 310 à 308 élèves entre 1977 et 1981, aura ainsi perdu 3 classes et 3 enseignants pour... 2 élèves en moins! Au niveau départemental, le Finistère risque de perdre des dizaines de postes d'enseignants dans le secondaire, alors que les effectifs sont stables, ainsi que dans le primaire où il n'y a pas non plus de gros

changements.

Le risque est grand de voir des collèges ruraux disparaître et des lycées péricliter, à la suite des écoles des hameaux et de petites communes (déjà regroupées par 2, 3 ou 4 dans le canton de Callac, par exemple). L'emploi dans son ensemble y est menacé (enseignants, mais aussi agents), et les charges des familles ne feraient qu'augmenter si les écoles ferment une à une (frais de transport, de pension, etc.). Et comment accepter qu'au moment où le pouvoir et ses notables se gargarisent de la « défense de la Bretagne intérieure », l'État, qui octroie aides et primes à la création d'emplois privés, supprime des emplois publics et accélère la spirale de la désertification?

Une vigoureuse action de défense de l'école est donc engagée. Seule une mobilisation unitaire dans les établissements, bien relayée à l'extérieur par les parents d'élèves, les élus et les partis concernés, peut renverser la vapeur. C'est ce à quoi ont travaillé les militants UDB, dans leurs syndicats et grâce à leurs élus. Une prise de conscience globale apparaît sur cette nécessité de sauver et de développer nos écoles: grèves (suivies à près de 100%), manifestation à l'Inspection Académique, réunions extraordinaires des conseils municipaux sur ce sujet, des associations de parents

d'élèves etc... Nombreux ont été en ce début d'année 81, les initiatives pour populariser cette lutte et imposer des solutions.

Ces solutions sont claires, simples, à portée de main:

— création dans les lycées du Centre-Bretagne (Lycée et LEP de Carhaix) de sections inexistantes sur place, comme la 2^e. TL... alors d'une cinquantaine de jeunes doivent aller à Brest, Quimper, Morlaix, Lorient ou St-Brieuc suivre ces filières.

— dans les collèges, prise en compte des difficultés propres aux zones de faible population et en difficulté économique, grâce à un enseignement de soutien.

— abaissement des effectifs à 25 élèves maximum à partir de la 2^e.

Sur ces bases qui unissent enseignants, parents, élèves et forces vives, avec la mobilisation du maximum de personnes, nous nous battons et nous pouvons gagner, à ce tournant décisif, la bataille de l'école en Centre-Bretagne (1).

F.F.

(1) Le même problème se retrouve dans d'autres zones rurales (Lannemeur, Plouzevet, Pont-Aven, etc.) mais à ce jour, le Centre-Bretagne est global et a ce label d'exemple.

A NANTES : Malaise et magouilles à l'université

Nantes, mercredi 4 février, 16 heures. Près de 300 personnes se pressent dans l'étroit amphithéâtre de la fac de Droit et de Sciences Economiques. Si ce n'était l'affluence, inhabituelle dans le cadre d'un cours, rien ne porterait à croire qu'il s'agit d'une Assemblée Générale. On est bien loin, en effet, de la traditionnelle confusion des débats étudiants; l'heure est aujourd'hui à la réflexion et l'Assemblée étonnamment attentive est venue à l'appel des enseignants juristes et économistes du SNE-sup.

Ces enseignants ont décidé de rompre le silence et de parler du malaise latent qui s'est emparé de la fac de Droit-Sciences Eco depuis la rentrée d'octobre. Car s'il n'y a aucune contestation spectaculaire, encore moins de grèves, face aux conséquences désastreuses de la carte universitaire, c'est que le mécontentement étudiant a fait place au découragement devant l'inertie de certains appareils politiques et syndicaux. Et pourtant, les problèmes ne manquent pas:

— surcharge des Travaux Dirigés en application des normes gouvernementales (cours aux tables et aux chaises);

— non-dédoublement des cours faute d'enseignants en nombre suffisant,

— valeurs libres dont l'horaire pris sur les matières fondamentales entraîne une déqualification des formations et une dispersion pour les étudiants,

— équivalence qui impose aux étudiants « bénéficiaires » des ratrappages qui voient une forte proportion d'entre eux à l'échec (mais n'est-ce pas fait pour cela?),

— diminution du nombre des assistants dont la conséquence est le recours accru aux vacataires et dont le corollaire est la dégradation des conditions d'enseignement (TD non assurés, absentéisme aux délibérations...).

Tels sont « les constats de carence du système universitaire » dressés par la section syndicale du SNE-sup et qui, selon elle, entraînent « le découragement de nombreux étudiants en premier cycle... (ainsi sur 800 étudiants inscrits en première année de Droit, combien franchiront le cap de la seconde année? 200? Sélection pédagogique, sélection sociale, sélection culturelle n'est-ce pas la loi de l'Institution que d'aucuns ont fignonné? ».

Ces enseignants préfèrent eux « penser en termes de formation, de sciences, de démocratie... » et c'est pour cela qu'ils s'élèvent:

— contre la collaboration (active ou non) d'un certain nombre de professeurs (même dits de gauche), trop occupés à se préserver une place au soleil plutôt que de lutter contre les mauvais coups du ministre des Universités.

— contre la corruption représentée par les « interventions du ministre faisant clairement savoir qu'il ne monterait plus de crédits dans l'attribution des moyens demandés par l'université de Nantes si son Président acceptait de soutenir officiellement Giscard et son régime... ».

Pour le SNE-sup Droit-Sciences Eco « La résistance, sous tous ses aspects, politiques, professionnels, idéologiques, pédagogiques doit être organisée; il faut réactiver la lutte contre le pouvoir en place dont l'échec, voire la défaite, sont devenus des impératifs absolus pour tous les citoyens, mais aussi pour tous les universitaires qui ont encore une certaine idée de l'intelligence et de la démocratie et qui ne peuvent dissocier la science d'une société plus libre et plus égalitaire. En tous cas, la défense de (ces) conceptions passe par la mise à bas de ce régime... ».

C'est un choix et une volonté dont on ne peut que se réjouir...

Les béquilles de la justice...

On a beaucoup parlé et écrit à propos de la fameuse loi Peyrefitte... avant sa parution. On en parle moins depuis qu'elle est en vigueur.

On a dit qu'elle sera un excellent instrument répressif; que sons le couvert

d'une lutte contre le banditisme, c'est aussi l'action syndicale et politique qui est visée.

Bref, qu'il s'agit d'une loi qui vient compléter la panoplie d'un appareil judiciaire qui vise avant tout le contrôle

idéologique d'une population.

Il est bon — ne serait-ce qu'à titre individuel — de savoir exactement ce que contient cette loi. Nous commentons à la dire dans ce premier article.

Sécurité et liberté ou sévérité et fermeté....

Le garde des Sceaux, Ministre de la Justice, vient de faire parvenir à toutes les juridictions, sous le double timbre «très signalé-très urgent», une note d'information dont l'objet est l'application de la loi «Sécurité et Liberté». Une seconde circulaire, exhaustive, est en cours d'élaboration. Elle sera expédiée à tous les magistrats chargés de mettre en œuvre ce qui fut, jusqu'en décembre dernier, date du vote du Parlement, le projet Peyrefitte. Ce sera en quelque sorte le mode d'emploi de la réforme qui selon les termes mêmes de son instigateur, répondait «à une aspiration nationale et à une population qui souhaite une Justice plus rapide et plus rigoureuse».

Il est inutile maintenant de rappeler les conditions — clandestines — de l'élaboration de cette réforme. Il est également inutile de souligner qu'une campagne de publicité tapageuse mais surtout totalement mensongère entoura son «lancement». Il est enfin inutile hélas, de revenir sur les critiques et les protestations qu'elle suscita lorsqu'elle fut portée à la connaissance du public.

Il faut aujourd'hui se résoudre à mesurer l'ampleur des dégâts. Après le contrôle du Conseil Constitutionnel, le texte est devenu définitif. Il sera donc appliqué au lendemain du jour de sa parution au Journal Officiel de la République Française. (Corollaire de la règle «Nul n'est censé ignorer la loi», il est en droit, un principe selon lequel tout un chacun connaît les lois qui paraissent au Journal Officiel dès le lendemain de leur publication. Comme chacun sait, nous lisons tous régulièrement et assidûment le Journal Officiel).

La loi «Sécurité et Liberté» prétend dans son article premier «protéger la liberté de l'individu, renforcer sa sécurité et combattre la criminalité en assurant la célérité de la procédure et la certitude de la peine».

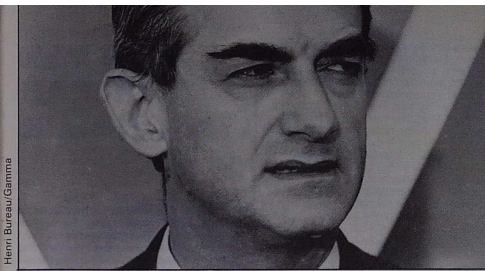
Mais un examen même sommaire de certaines de ses dispositions révèle qu'elle atteint des objectifs radicalement opposés. A défaut d'être protégées, les libertés individuelles sont en réalité bafouées. Quant au combat contre la criminalité, le gouvernement et le Parlement entendent le mener

avec l'arme de la sécurité et de la fermeté. Pour les crimes et délits répertoriés dans la loi, les peines qui seront encourues, prononcées et exécutées sont considérablement aggravées. Or, il semblait acquis depuis des siècles de criminologie qu'une répression sauvage et excessive ne permettait pas de juguler la délinquance.

Les libertés individuelles bafouées

Pour la première fois dans l'histoire du droit, la loi «Sécurité et Liberté» institutionnalise les contrôles d'identité. Aucun texte auparavant ne permettait de telles vérifications pourtant quotidiennes. Elles s'effectuaient donc sur des bases totalement illégales. L'adjectif ayant été employé par le Garde des Sceaux en personne à l'Assemblée Nationale — hormis l'hypothèse de recherches judiciaires.

Désormais, policiers et gendarmes pourront «inviter toute personne à justifier de son identité». Le refus de se prêter aux opérations de vérification d'identité sur la voie publique sera



Henri Barreau/Gamma

punie d'un emprisonnement de dix jours à trois mois ET d'une amende de 1200 à 3000 francs. Il s'agit là d'un délit totalement nouveau, les sanctions prévues étant cumulatives et non alternatives.

Le texte réprime également le fait d'empêcher «les officiers et agents de Police Judiciaire d'accomplir leur mission de contrôle ou de vérification d'identité». Les tribunaux auront à définir cette notion d'entrave punie d'une peine d'emprisonnement de 10 jours à 6 mois et d'une amende de 1200 à 4000 francs.

En outre, «lorsqu'une personne ne justifie pas sur place de son identité, elle pourra être conduite» dans un local de police afin de lui permettre d'apporter tout élément justifiant de cette identité. Est-ce dans un tel endroit qu'il sera possible de récupérer le permis de conduire saisi ou la carte d'identité quotidiennement oubliée au domicile? La durée de ces vérifications qui donneront lieu à la rédaction d'un procès verbal, pourra atteindre 6 heures précise le texte. Il est en outre expressément indiqué que ces opérations devront «être effectuées avec courtoisie».

Faut-il en déduire que les interventions des Policiers et des Gendarmes autres que celles relatives aux contrôles d'identité peuvent être effectuées sans courtoisie? Le Garde des Sceaux serait-il sensible aux doléances de certains usagers des commissariats? A moins qu'il n'ait été ému du récit de ces interrogatoires que Christian Mérez fit devant la Cour de Sécurité de l'Etat.

Dans le domaine des libertés, il convient également de relever la modification des délais de garde à vue.

La garde à vue — mesure de maintien à la disposition de la police judiciaire d'une personne pour les nécessités d'une enquête — ne peut dans le régime actuel excéder 48 heures (sauf en matière de stupéfiants). De surcroît, à l'expiration du premier délai de 24 heures, policiers et gendarmes doivent solliciter l'autorisation expresse du Procureur de la République ou du Juge d'Instruction s'ils entendent poursuivre l'interrogatoire. A l'issue des 48 heures, la personne entendue est soit relâchée, en l'absence de charges suffisantes, soit déferée au Parquet pour inculpation.

La loi «sécurité et liberté» permet aux enquêteurs de disposer d'un nouveau délai supplémentaire de 24 heures en

cas d'enlèvement, séquestration, prise d'otage et vol avec arme. Pour ces infractions, la garde à vue des suspects ou des témoins pourra donc atteindre une durée totale de 72 heures.

Autre innovation importante de la réforme Peyrefitte: la suppression de la Procédure de flagrant-délit remplacée par la procédure de saisine directe. Auparavant, l'auteur d'un délit quelconque, s'il venait à être interpellé dans les 8 jours suivants l'infraction, était, à la demande de ce magistrat, présenté au Procureur de la République. Celui-ci inculquait et le convoquait à une audience prochaine du Tribunal Correctionnel. Il pouvait aussi — hypothèse très fréquente — le placer en détention en décrétant à son encontre un mandat de dépôt. La comparution de l'inculpé devant le Tribunal devait alors intervenir au plus tard le lendemain. En cas d'impossibilité, le titre de détention devenait caduc et l'auteur était relâché.

Désormais, le Procureur de la République ne délivrera plus de mandat de dépôt à l'égard des inculpés. Mais il les fera comparaître devant le Président du Tribunal ou le juge que celui-ci aura délégué à ces fonctions. Ce sera le Président du Tribunal ou le juge délégué qui décrèteront un mandat de dépôt, lequel sera valable 4 jours. Le Tribunal devra se réunir durant ce délai pour examiner l'affaire et en cas d'impossibilité, l'inculpé sera remis d'office en liberté!

Les Procureurs, quoique faisant partie de la magistrature, sont soumis à l'autorité hiérarchique du ministre de la Justice. Celui-ci peut leur adresser des injonctions (article 36 du Code de Procédure Pénale). Inamovibles, les juges du siège par contre — ceux qui, au pénal, condamnent — sont, en principe, totalement indépendants.

Aussi Alain Peyrefitte a-t-il prétendu qu'il était choquant, pour les libertés, qu'un Procureur puisse placer un inculpé en détention, ne serait-ce qu'une journée. La loi nouvelle supprime donc ce pouvoir du Procureur. Elle le transfère au Président du Tribunal ou au juge délégué, à ceci près que la détention de l'inculpé avant sa comparution au jugement pourra désormais se prolonger 4 jours alors qu'elle ne pouvait excéder 24 heures.

Il semble que les inculpés, et les libérés, n'aient pas gagné au change. Avec cette réforme, 1951 serait-elle l'année des libertés handicapées? (A suivre).

VERSAILLES SOUS LES COCOTIERS: La justice coloniale, ça existe!

La justice coloniale, ça existe: les jurés de la Cour d'Assises de Versailles l'ont même rencontrée le 13 janvier dernier. Sept indépendantistes tahitiens comparaissent devant eux ce jour-là, en appel d'un premier procès qui s'était déroulé en 1979 à Papeete devant la «Cour criminelle» locale.

Des faits truqués

Dans la nuit du 26 au 27 août 1977, un métropolitain, d'Angejean-Challion, était tué dans son lit de plusieurs coups de fusil par un commando de quatre inconnus ancien officier de marine, la victime était directeur de l'agence locale de la multinationale «Air Liquide» et semble avoir été choisi au hasard parmi les riches résidents blancs. L'opération est signée par le **Te Tolo Tupana** (le sang de nos ancêtres).

Aussitôt, police et gendarmerie sont mobilisées, les milieux indépendantistes passés au peigne fin, en vain dans un premier temps. Première anomalie: l'assassin est arrêté par un simple garde-du-corps privé. Deuxième anomalie: au lieu d'être présenté directement à la justice, il est amené à Francis Sanford, vice-président du Territoire, un ancien leader autonomiste depuis repenti et gendarme. Celui-ci convoque à son domicile procureur général de Papeete et procureur de la république. Troisième anomalie: le procès-verbal d'interrogatoire a disparu du dossier.

Qu'on pu se dire ce soir-là Francis Sanford et Marcel Tahitini, l'assassin présumé? Sans doute ceci: contre la promesse de sauver sa peau et celle d'une libération rapide, Tahitini donne le nom de l'inspirateur du commando: Charlie Ching. Les autres inculpés feront de même au fur et à mesure de leurs arrestations, puis se rétracteront. Mais seule leur première déposition est prise en compte par une justice aux ordres de la puissance coloniale qui les condamne en février 79 à des peines s'étalant entre 20 et 5 ans de «travaux forcés» (même le vocabulaire juridique reste, à 20 000 km de la métropole, sinistrement rétro). Voilà pour la justice sous les cocotiers!

Le cas Charlie Ching

Petit-fils d'un roi maori qui poursuivit jusqu'en 1907 la lutte contre les Français, neveu du député Pouavasa A Oopa fondateur du premier parti indépendantiste tahitien (**le Rassemblement Démocratique du Peuple Tahitien, RDP**), Charlie Ching est devenu à 44 ans la figure de

UN CRI POUR DIX-NEUF HOMMES

ILS sont dix-neuf. Ils ont pour nom: Jacques Bernard, Claude Briant, Lionel Chenivière, Jean Guillaumont, Marcel Garabello, Jean-Paul Daniel, Michel Herjean, Georges Jouin, Patrice Keltz, Hervé Le Bevellon, Pierre-Yves Le Moigne, Martial Ménard, Patrick Monlauzier, Yann Pultandre, Denis Riou, Jean-Marie Villeneuve.

Ils sont dix-neuf dont des milliers de personnes ont demandé, le temps d'un week-end à Guingamp, la libération. Dix-neuf détenus d'exception comme était d'exception la cour qui les condamna. Une revendication d'exception comme était d'exception la lourdeur des peines qu'on leur imposa.

Quinze, treize, huit ou cinq ans pour les pierres d'une préfecture ou les plâtres d'un château de prestige alors que sont à peine gourmands

les tortionnaires des soldats de Nouméa. Des années et des années de prison pour prix de l'orgueil et de l'immatérialité alors que sont libre de l'audience un commerçant qui avait froidement abattu son voleur.

Bien sûr, ils l'ont cherché. Bien sûr, ils paient. Mais à quel prix! Rancir en taule à l'âge où chacun commence à peine à prendre la mesure de sa vie d'homme. Décompter les jours qui s'ajoutent aux jours, les semaines-sauz semaines et les ressentiments aux rancœurs avec au bout du temps l'amertume de la déshérence ou l'illusion du recommencement.

Ni droits communs, ni politiques, ils sont les sans-statut d'un monde carcéral dont le silence artificiel étouffe le tumulte de leurs révoltes naturelles. Ni criminels, ni héros, ils sont les sans-statut de la revendication bretonne, jetés une fois jouée la dernière scène de leur dernier pro-

cès dans le no-man's-land de l'indifférence populaire.

Bien sûr, il y a des comités ici et là. Bien sûr, il y a des vœux et des motions. Bien sûr, ils étaient dix mille à Guingamp. Mais n'empêche. Quelques discours de réhabilitation pas une cause perçue comme honteuse parce que mal servie. Quelques phrases n'effacent pas des condamnations rendues nécessaires par la fragilité des renouveaux. Quelques cris ne font pas un appel.

Pourtant, hommes de gauche, il nous faut les pousser. Il est des silences forcés qui deviennent complices. Il est des accoutumances qui renforcent l'injustice. Il est dix-neuf hommes en prison qui doivent être libérés.

F. Kertraval.

propre de l'autonomisme polynésien. Créateur en 1975 du **Te Taata Tahiti Tiamu** (le Tahitien libre), il est l'adversaire de François Sanford dans toutes les batailles politiques de l'archipel.

Arrêté et condamné à 5 ans de réclusion majeure l'absence de toute preuve contre lui (l'accusation lui reproche non pas d'avoir inspiré et dirigé en sous-main le commando), victime de l'arbitraire le plus total au pays des droits de l'homme («La France est terre de paix et d'asile. La France est championne de la liberté», déclare sans ironie aucune l'avocat général versallais), Charlie Ching et ses compagnons sont transférés en 1979 à la prison de Fresnes dans la banlieue parisienne. D'une longue série de grèves de la faim, motivées par leurs conditions de détention et la censure dont ils sont l'objet aucune publication ou lettre en langue tahitienne ne peut leur parvenir, faute d'un interprète appointé par l'administration carcérale pour surveiller leur correspondance... Sans compter l'isolement dans un pays qui leur est totalement étranger.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que le procédé sert à Tahiti pour éliminer des généraux : le propre oncle de Charlie Ching, Pouvanaha A Opa, en avait déjà été la victime en 1958. Condamné sans preuve après quelques attentats et surtout l'échec du référendum gaulliste pour lequel il avait appelé à voter non, il avait alors écoppé de 9 ans de prison ferme et de 15 ans d'interdiction de séjour. Voilà qui en dit long sur la présence française dans le Pacifique et sur les garanties démocratiques qu'elle assure aux populations autochtones.

Un procès politique

Les jurés des Yvelines ont baigné pendant quelques jours dans le plus fol exotisme : l'accusation y a été de toutes les clichés possibles sur Tahiti, les gurlandages de fleurs, les vanilles, les cocotiers et le sable chaud sur fond d'océan toujours bleu... Un si beau pays : il faut être un débile mental pour souhaiter que la France en parte. C'est du moins la conclusion scientifique de l'expert psychologue qui a examiné les détenus. Un grand expert sans doute ce Monsieur qui déclare d'un prévenu qu'il «possède ce trait, cette faiblesse que celle du peuple polynésien» (17).

Mais derrière cette façade de carte postale, il y a la colère grandissante des jeunes de Tahiti, chômeurs, marginalisés, contre les «Popaia» (blancs), leur tourisme destructeur des relations sociales coutumières, et surtout leur bombe atomique. L'atoll de Mururoa, c'est la Polynésie française : les futures charges atomiques des sous-marins de l'île-Longue y sont mises au point depuis l'interdiction des essais en atmosphère. D'où les crâmes et la colère des Tahitiens, quelque critiquable que soit leur acte de désespoir. L'extrait de ce contexte c'est se condamner à ne rien y comprendre. Leur geste est politique. Pretendre chasser les Français et leurs cochonneries atomiques de Polynésie, c'est bien politique, non ? se réapproprier son pays et sa culture, aussi ? Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre...

Naturellement, l'accusation en restera au plan des faits : on juge des gens soupçonnés de crime, non une idéologie. Refrain connu. La défense met en avant les intentions politiques de ses clients, elle fait citer comme témoin François Sanford pour qu'il s'explique. Manque de chance, les gendarmes ne parviennent pas à le retrouver à temps voulu : ce qui le dispense donc d'une prestation difficile. La version officielle est à peu près aussi crédible que si un jour on annonçait que la police n'a pas réussi à dénicher le domicile privé de Raymond Barre à Paris.

Mais en Polynésie les lois de la République ont bon dos : quand il s'agit des indigènes, il n'y a pas à se gêner. Paresseux, vicieux et criminels par nature, ils sont incapables d'avoir des motifs politiques, même confus, qui demanderaient un minimum d'intelligence ; contrairement aux Corses dont le procès s'ouvrit le 14 janvier devant la Cour de Sécurité de l'Etat, on les envoie aux assises, c'est-à-dire qu'on criminalise leur affaire, qu'on la camoufle en simple affaire de droit commun.

Les jurés de Versailles l'ont d'ailleurs reconnu plus ou moins en atténuant les condamnations prononcées à Paris : Charlie Ching, 5 ans quand l'avocat général en demandait 15 ; Marcel Tahitini, 15 ans (à perpétuité pour le ministre public). Un acquittement, les autres tirent entre 4 et 15 ans de prison. Mais il reste beaucoup à faire pour que la dignité et l'intelligence de l'homme polynésien soient pleinement reconnues. Tant que durera le colonialisme dans ce TOM.

Jean-Christophe Cassard.

LE TABLEAU D'HONNEUR

L'activité parlementaire d'un député se mesure, entre autres critères, au nombre de questions qu'il pose au nom de ses mandants au gouvernement. La lecture des tables récapitulatives du «Journal officiel» nous apporte à cet égard quelques précieux renseignements. En 1979, le gouvernement a répondu à 1043 questions émanant de nos représentants. Voici le palmarès :

— Les plus brillants éléments de ce tableau d'honneur se comptent autant à droite qu'à gauche. La palme revient sans contestation possible à M. Maujouan du Grasset (majorité, Ancenis) avec 187 questions qui devança de loin son jeune collègue PS de Nantes, M. Autain (100 questions). La troisième place revient au fils spirituel de feu Antoine Caill, M. Miossec, député RPR de Morlaix. Il qui coffre sur le poteau sa voisine socialiste de Morlaix I, Mme Jacq (90 à 86).

— Par contre, les cancre se recrutent tous dans la majorité. Le bonnet d'âne toutes catégories revient à Mlle Diensch (Loudac) qui n'a posé en un an et demi aucune question ! Dans cette course de paresse, elle est talonnée de près par M. Hamelin (Dinard) avec deux questions, et M. Crenn (Châteaulin) avec trois questions portant sur des sujets hautement politiques comme les V.R.P., le stationnement interdit et les décorations patriotiques. Le quatrième du peloton de queue est M. Le Douarec (Rennes) avec dix questions.

Au total, seuls 14 députés sur 33 se situent au-dessus de la moyenne. Si on peut être satisfait de ne trouver aucun député de l'opposition parmi les mauvais élèves, on peut quand même être surpris d'y rencontrer MM. Berest, Guerneur, Cressard et Guichard. Etre trop fort en gueule empêcherait-il d'être doué en écriture ?

CHEZ LES BRETONS ÉMIGRÉS

DES REMOUS A L'U.S.B.I.F.

On a souvent dit, dans ces colonnes, notre désaccord avec la manière dont l'USBIF, l'Union des Sociétés Bretonnes d'Île de France, conçoit la culture bretonne. On s'est même gentiment moqué des duchesses, repas et autres disques pseudo-régionalistes plutôt délectants.

Il faut savoir quand même que l'USBIF est patronné par le PCF et particulièrement chouchouté par Jean Le Lagadec.

Il faut savoir aussi — mais l'USBIF a tout fait pour le cacher — que Georges Cadiou, secrétaire jusqu'en 1980 à démission de ce poste... Pour des raisons qu'on trouvera particulièrement intéressantes.

Les raisons d'une démission

Le 11 mai 1980, j'écrivais ma lettre de démission du poste de secrétaire général de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île de France. Cette lettre fut lue, quelques jours plus tard, devant le Conseil d'Administration de l'Union, c'est-à-dire devant une dizaine de personnes. Depuis, le Congrès annuel s'est tenu à Bondy et a désigné les organismes directeurs pour 1981. A ce Congrès il n'y a pas eu, comme à l'accoutumée, de rapport moral... puis il n'y avait plus de secrétaire général. Il n'y en a toujours pas, sans que le mensuel de l'Union, «Le Pays Breton» dont j'étais aussi le rédacteur en chef, en informe ses lecteurs, au mépris de la simple et honnête information.

Aussi, aujourd'hui, 25 janvier 1981, je décide, après mûres réflexions et sans volonté de basse polémique, de rompre le silence gêné de certains en rendant publique cette démission qui date maintenant de quelques mois ! Je veux aussi, par respect des Bretons d'Île de France et d'ailleurs, dire quels furent les mobiles de cette démission, mobiles qui figuraient dans la lettre du 11 mai 1980. Outre les raisons professionnelles et personnelles que l'on me permettra de ne pas évoquer davantage ici, les mobiles de ma démission ne furent rien d'autres que culturels au sens le plus large du terme.

Georges Cadiou, Sevrans — 25 janvier 1981.

LE RETOUR DE CRO-MAGNON

Dans la série «la parole est aux grands partis politiques», c'est sans conteste l'UDF qui a les meilleures chances de remporter la palme du mauvais goût, décernée in petto par les fidèles du petit écran au soir du second tour des présidentielles.

Dédaignant de rappeler un programme électoral dont on subtil quotidiennement les applications (au sens matériel du terme), les auteurs de l'émission (diffusée le 12 février), ont consacré leur temps d'antenne à présenter l'arrivée de Mitterrand à la présidence comme celle d'un authentique Cro-Magnon de la politique, balançant allègrement les espérances de progrès économique et social dans les grottes et autres grottes de la Préhistoire. L'homme à abattre, c'est lui.

Technique employée : stopper l'image d'un film sur une attitude choisie du leader socialiste. Grises mimés, traits marqués de violence, visage agressif ou ridicule, le tout accompagné d'un commentaire dit et défilant en sous-titre sur l'écran. Et ces spécialistes du son et de l'image parviennent même à cette performance de prouver visuellement que Mitterrand est déjà au moins des communistes... une de ses poses rappelle à s'y méprendre une de M. Marchais. Meufvelles, non ?

Reste à savoir si ce genre de procédé tourne au quart de poil dans la tête des sectateurs. On peut raisonnablement en douter, si l'on pense que l'heure est plutôt à la persuasion affinée des masses, pour leur faire avaler des couleuvres dont le gabarit croît de jour en jour. On peut aussi être d'avis que le matraquage payé plus que jamais.

Quoiqu'il en soit — et ça c'est la meilleure — la personnalisation de «logre» Mitterrand implique, de par son caractère outrancier, qu'une loi entre ses piliers élyséens, il lui suffira de soumettre au bon peuple ses moindres volontés pour qu'elles soient réalisées sur l'heure. C'est un peu oublier la droite qui, au moins dans son extrême, ne devrait pas rester inactive. C'est aussi oublier que les gens de gauche n'auraient pas ad eternam l'étiquette «O.K. Franck» collée au front. Tenez, rien qu'en Bretagne.

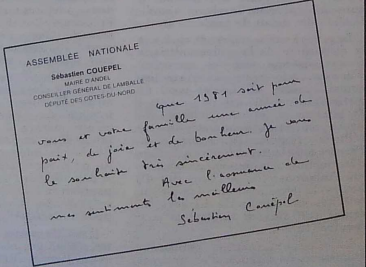
P.K.

TROP POLI...

Étonnement de la personne, nullement connue pour ses convictions giscardiennes bien au contraire, qui reçoit (aux frais du contribuable), les vœux de Sébastien Couepel, député UDF des Côtes du Nord.

Deuxième surprise : la même personne reçoit quinze jours plus tard, une invitation aux «Provinciales» du Parti Républicain, qui se sont tenues fin janvier à Rennes, en soutien à VGE. Le peu de succès remporté par l'événement — 1000 personnes aux Lices — malgré son caractère «ouestien» et l'ampleur de la publicité (aux frais de qui ?) prouve que tout le monde ne conjure pas vœux de bonne année avec rélection de Giscard.

P.M.



TRECOCAT

CONSTRUCTIONS - ETUDES

LESNEVEN 83.07.47 LANNILIS 04.01.82

Une réputation parce qu'une qualité

IALOGUES

37, rue Louis-Pasteur
Centre Commercial Rallye Brest

Librairie - Disques

LE PROBLEME BRETON ...

DE NANTES A BREST

Manifestation du Front Culturel Progressiste Breton le 7 mars à Rennes

Les syndicats, partis, mouvements culturels membres du F.C.P.B. (amis du Parler Gallo, Ar Faiz, Gaeib, Parti Socialiste, PSU, R.T.B., SGEN-CFDT, SNI-PECC 56, Skol an Ensav, SNEPT/CGT, SNRT/CGT et SFRT/CGT de FR3 Bretagne et Pays de Loire UDB) ont décidé d'organiser une manifestation à Rennes le 7 mars pour dénoncer une nouvelle fois le mépris du pouvoir et de ses représentants en Bretagne vis-à-vis des droits démocratiques des Bretons.

Droit à un véritable service public de radio-télévision au service des cultures populaires en Bretagne, pour une information complète ni contrôlée ni censurée par le pouvoir central.

Droit à un service éducatif qui assure réellement le développement des langues et cultures de Bretagne, qui donne aux jeunes la connaissance de leur histoire et de leur cadre de vie.

Un programme culturel que la Charte est bien loin d'avoir appliqué.

PB

Plemet: Les Abattoirs de volailles Volridor en règlement judiciaire

Le Tribunal de Commerce de Grest vient d'ordonner la mise en liquidation judiciaire des abattoirs de volailles Volridor qui compte près de 220 ouvriers.

Dans un premier temps, la direction annonce le licenciement de 25 personnes ainsi que la mise en chômage technique de 35 autres salariés.

Pour protester contre ces mesures, l'ensemble du personnel de l'abattoir a cessé le travail, en réclamant une relance rapide de l'activité dans un secteur particulièrement florissant pour l'exportation.

PB

St-Guénoël-Penmarch: Occupation de la conserverie Pêcheurs de France par le personnel

Les quatre-vingt-douze employés de la conserverie de St-Guénoël-Penmarch Pêcheurs de France ont décidé d'occuper l'usine pour protester contre leur mise en chômage partiel pour une durée indéterminée.

Cette occupation des locaux a permis de mettre l'accent sur le besoin d'entreprendre une modernisation nécessaire au redémarrage de l'entreprise. La CGT a lancé un appel pressant aux pouvoirs publics pour débloquer les crédits.

FINISTÈRE

Brest: A qui profite la réparation navale?

Depuis la mi-février, les ouvriers et la maîtrise des Ateliers Français de l'Ouest ont décidé l'arrêt des heures supplémentaires pour manifester leur mécontentement devant l'intransigeance du PDG des AFO qui siège à Paris et refuse toute négociation sur les revendications.

L'objet principal de cette action est la politique d'embauche de la direction. Alors, que les cales de radoub et les quais de réparation ne désespèrent pas, les travailleurs des AFO doivent faire face au plan de charge avec un effectif insuffisant et un dispositif de sécurité inadéquat.

L'effectif de l'entreprise brestoïse était de 850 personnes en 1975, puis de 650 en 1979. La direction s'était engagée à embaucher 80 personnes l'an dernier, il n'y en a eu que 19 et aujourd'hui, malgré l'intense activité engendrée par la mise en service de la 3^e forme de radoub, les AFO fonctionnent avec 150 personnes en moins par rapport à 1975. Les dépassements d'horaires sont très importants et débouchent inévitablement sur de nombreux accidents. Quant au manque d'effectif, il est régulièrement compensé par une main d'œuvre intérimaire, peu familiarisée avec l'activité bien spécifique de réparateur de pétroliers.

Alors qui tire les bénéfices de l'afflux des navires dans les formes de radoub brestoïses? La direction du groupe AFO a des comptes à rendre aux travailleurs et contribuables brestoïses, qui ont financé cet outil de travail pour eux et leurs enfants et non pour être exploités par des intérêts colonialistes.

LOIRE-ATLANTIQUE

Arsenal d'Indret: Une «Justice» auxiliaire de la répression anti-syndicale

Trois militants syndicaux CFDT de l'arsenal d'Indret viennent d'être condamnés chacun à 1000 F d'amende pour «entrave à la liberté du travail» à l'occasion du long conflit de 1979, au cours duquel les travailleurs des arsenaux ont victorieusement lutté pour le maintien de l'alignement de leurs salaires sur ceux de la métallurgie parisienne.

Atteinte à la liberté du travail? Pendant le jugement, 90% des ouvriers d'Indret étaient en grève pour soutenir leurs camarades.

Atteinte à la liberté du travail? Quel est le sens d'une pareille inculpation, quand le département de Loire-Atlantique compte officiellement plus de 40.000 chômeurs et que les responsables d'une telle situation vaquent librement à leurs occupations lucratives.

Le gouvernement et le patronat transforment chaque jour d'avantage la «Justice» en auxiliaire de la répression anti-syndicale. La liberté qu'ils défendent est celle d'exploiter et de se laisser exploiter.

ILLE-ET-VILAINE

Faute d'un budget décent, l'hôpital de Rennes refuse des malades

Face à la gravité de la situation qui existe au CHU de Rennes, par le manque de place et d'effectif, les médecins, le conseil d'administration et les représentants CFDT du personnel ont décidé d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils donnent à l'hôpital les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

L'origine du problème remonte au mois de novembre 1980, lors du vote du budget, celui-ci n'ayant toujours pas reçu l'approbation du Ministère de la Santé. Ce budget prévoyait l'augmentation des lits, et des effectifs nouveaux pour y faire face, en fonction d'une demande sans cesse grandissante des admissions de malades au CHU. En 1980, sur 25.000 personnes qui se sont présentées, 2500 ont été dirigées vers d'autres hôpitaux. La demande du conseil d'administration d'ouvrir 90 lits et de créer d'autres hôpitaux. La demande du conseil d'administration normal de l'établissement. L'octroi éventuel de 20 à 25 postes dans cette année budgétaire paraît bien dérisoire face à cette demande et la question d'un véritable service public hospitalier est à nouveau posée face aux choix financiers du pouvoir réactionnaire parisien.

CÔTES-DU-NORD



Le Peuple Breton P. Morvan

Paimpol: Des remous à la MARMAR

Ce sont plus de 1500 personnes qui ont manifesté le vendredi 6 février à Paimpol, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et CGC de la Marine Marchande. De mémoire de Paimpolais un tel événement ne s'était jamais produit, même lors des grandes manifestations de protestation contre les marées noires à répétition, en 1978 et 1980. Il est vrai que le Goëlo est une région à forte population maritime.

A l'origine de cette manifestation et de celles qui ont également eu lieu à Brest et à St-Malo, le rapport de la commission Dufour. Bien que choisis par le Gouvernement les membres de cette commission (un Conseiller d'Etat et des haut-fonctionnaires), reconnaissent en conclusion de leur rapport un retard de 40% entre le salaire forfaitaire sur la base duquel sont calculés les pensions et le salaire réel. L'objectif des organisations syndicales de la Marine Marchande est donc, entre autres, d'obtenir une revalorisation des pensions.

Au cours de la réunion publique qui précéda la manifestation de Paimpol, les délégués syndicaux citaient le cas d'un marin touchant 2000 francs de retraite mensuelle ou celui d'une veuve percevant 850 francs. Confrontés à ces situations inacceptables, les syndicats exigent un plan pluri-annuel de rattrapage englobant toutes les catégories, avec un effort particulier pour les plus basses.

Si leurs revendications n'aboutissent pas, ou si les négociations s'éternisent, la CFDT, la CGT et la CGC bien décidées à «ne pas jouer la montre» durciront leur action, en appelant, par exemple, à des grèves de 72 heures à l'appareillage.

MOR-BIHAN

Quarante emplois menacés par le dépôt de bilan d'une entreprise du bâtiment

La mise en règlement judiciaire de l'entreprise JOSSO à la Roche-Bernard est une nouvelle conséquence de la restriction des crédits à la construction. Les quarante travailleurs de l'entreprise étaient employés à la construction de pavillons individuels. Quant aux marchés plus importants, ils font l'objet d'une lutte sans merci entre les grosses entreprises nationales et régionales.

Alors que les travailleurs du bâtiment ont un pouvoir d'achat parmi les plus faibles, s'ajoute pour eux la menace du chômage.

Dubigeon: Travailler plus pour embaucher moins

Une éclaircie dans la crise de l'emploi est toujours la bienvenue. Pour assurer dans les délais le lancement d'un paquebot danois, les chantiers Dubigeon-Normandie à Nantes, manquent de bras.

La solution peut paraître simple: embaucher. Surtout dans une entreprise qui a largement recouru aux «marchands d'hommes» (sociétés de travail intérimaire), au cours des dernières années.

Trop logique pour un patron: la direction propose... de passer à 45 heures de travail par semaine. Une heure de plus par jour.

Le Comité d'Entreprise a refusé. Dans un département où l'on recense plus de 40.000 demandeurs d'emplois «officiels», les syndicats estiment inéconome de recourir à l'allongement des horaires alors que les Chantiers de Saint-Nazaire eux, manquent de travail et pourraient en prendre une partie.

PB

Douarnenez: Section CGT Kan Ar Mor: un non vigoureux au nucléaire

La section syndicale CGT Kan Ar Mor, foyer d'éducation spécialisée, de Douarnenez qui comporte 30 syndiqués vient de rendre publique sa position concernant les événements de Plogoff. Ils s'interrogent.

Dans combien de sections d'entreprises s'est-on discuté et pris position sur le nucléaire, sur ses intérêts éventuels et sur ses dangers?

Les salariés croient-ils en un redémarrage économique de la région si la centrale se construit?

Pouvoirs publics et EDF ont leur manière qui consiste à dire: acceptez une centrale chez vous, on vous donnera tout ce que vous voulez. La position de la section CGT Kan Ar Mor est claire: Nucléaire, non, qu'il soit à Plogoff ou à l'Île Longue.

PB

Nouvelles menaces sur l'ostréiculture dans le Finistère

Les délégués CGT de la SCORB qui compte 24 employés actuellement ont été informés par la direction d'un projet de licenciement qui concerne 16 personnes, travaillant en rade de Brest.

A Lannilis, l'entreprise Madec, a elle aussi, demandé l'autorisation de licencier six ouvriers permanents. Pour la CFDT, l'entreprise qui a eu une activité soutenue en 1980 ne doit pas profiter de la conjoncture générale dans cette branche d'activité pour se débarrasser d'employés qualifiés.

Pour l'emploi, contre Giscard, la marche des U.D.B., à Brest, le 21 février

- 1) La permanence du député Bérést murée.
- 2) Lutter contre le vent contraire.
- 3) Devant la C.S.E.E., où 68 emplois sont menacés.



Photos P. Morvan

ET MAINTENANT :

LE 7 MARS, A RENNES, POUR LES DROITS CULTURELS DU PEUPLE BRETON
LE 28 MARS, A DOUARNENEZ, CONTRE LE NUCLÉAIRE, CIVIL ET MILITAIRE

Le Peuple Breton est aussi en vente:

- A Angers: — Maison de la Presse, Bd Foch,
- Librairie «La Tête en Bas», rue des Poëliers,
- Passage du Ralliement, — Place du Lycée.
- Quai de la gare
- A Cholet: — Maison de la Presse, 146, rue Nationale.

Auto-Ecole Michel LE BOZEC

Bureau 10, RUE COLBERT, 19
 29200 BREST TEL. 44.52.81
 Domicile 74, RUE ARMORIQUE, 24
 29200 BREST TEL. 45.23.24



A NOS LECTEURS DE LA RÉGION PARISIENNE :

Le 21 mars, de 19 h. à 21 h., à la Salle de la Mission Bretonne, 22, rue Delambre, Paris 14^e (métro E. Quinet), réunion U.D.B. - Montage diapos + Bretagne = Colonie par Herri Gourmelen.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B. Signature :

A le 19.....

Adresse ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. B.P. 304 29273 BREST CEDEX

Peuples du Monde

San Salvador

Environ 10.000 morts en 1980 dans la plus petite des républiques sud-américaines en France, ça donnerait 100.000 victimes de la violence. Mais le San Salvador est loin et abandonné de tous: les querelleurs du Front démocratique et révolutionnaire du Salvador ne reçoivent d'aide que du Nicaragua libre, une nation qui est sortie épuisée de sa longue lutte contre la dictature fasciste de Somoza. La junte militaire au pouvoir a par contre des amis sur qui compter: malgré l'assassinat de quatre religieuses américaines en décembre 80, Washington a entré depuis longtemps le drapeau des droits de l'homme en Amérique latine. L'un des derniers actes politiques de Carter a été de doubler les crédits versés aux colonels pour mieux écraser leur peuple, en tout 10 millions de dollars pour acheter hélicoptères lourds et armements sophistiqués dernier cri. Avec Reagan, ce sera encore pire, quant aux sermons du prêcheur baptiste qui est aussi Jimmy Carter, il peut se les garder...

Guyane

Une belle route dans la forêt tropicale. Un parfum d'aventure et d'exotisme à l'odeur de «plan vert» (au fait, que devient-il? Djoudj, sous-ministre des DOM-TOM, semble frappé d'amnésie à son sujet). Un beau coup de propagande «militariste» le Génie et la Légion Étrangère se partagent la gloire de cette noble œuvre civilisatrice. Et l'État Français verse quatre millions de francs pour percer la «route de l'est», entre Guyane et Régina. Les légionnaires sont contents, ils ont bien joué avec les beaux bulldozers tout neufs qu'on leur a donnés, ils ont même si bien joué avec qu'ils en ont cassé un en moyenne tous les kilomètres et demi. Et dans quelques mois la forêt reviendra, de l'avis même du Directeur de l'Équipement en Guyane.

Martinique

La France éternelle sait toujours se montrer généreuse avec ses enfants dans le malheur, surtout quand il ne lui en coûte rien. Après le passage dévastateur des cyclones David et Frédéric en 1979, l'agriculture martiniquaise était ruinée. Au nom de la solidarité nationale, 70 millions de francs arrivèrent bientôt, manne saluée comme il se doit par le sous-ministre, le préfet, les notables aux ordres, les directeurs de quelque chose... Bref, toute la classe politique et technocratique bien-pensante qui a ses entrées à FR3 Martinique et à France Antilles, le quotidien local de Robert Hersant. Hélas, dans un accès de mauvaise humeur démythificatrice, Claude Villain, le Directeur de l'Agriculture à la Commission Européenne de Bruxelles, vient de révéler l'origine peu glorieuse de ces 70 millions de francs: ils viennent de la CEE, et d'elle seule. Paris s'était engagé à verser à ses nationaux une somme équivalente: ils l'attendent toujours.

Le parti communiste (martiniquais...) contre le racisme

Le racisme en guise de campagne électorale, on pouvait quand même s'attendre à mieux! Et quand certaines voix s'élevèrent vertueusement pour condamner le racisme et la xénophobie, on croirait entendre l'artiste alors que c'est Stoléru qui parle.

Le plus simple, nous a-t-il semblé, c'est de donner la parole au parti communiste martiniquais, qui sait de quoi il parle, à la fois en matière de racisme et en matière d'oppression...

La section-émigration du Parti Communiste Martiniquais (P.C.M.-Émigration) tient à faire connaître sa position au sujet du problème de l'immigration et des récentes prises de position (circulaires, lettres actions...) émanant du Parti Communiste Français (P.C.F.) ou de certains de ses membres. Le P.C.M.-Émigration a longuement paténeté pour faire connaître sa position, espérant un changement dans l'attitude de nos camarades français. Mais quatre mois après le début d'une campagne de plus en plus agressive, rien, au contraire, il est venu imposer les nouvelles conceptions du P.C.F. vis-à-vis de l'immigration.

Les lettres des municipalités de Nanterre et de Saint-Denis refusant des logements à des ressortissants des dits DOM-TOM à cause d'une «saturation», «du mode de vie» «posant des problèmes», les méthodes «inexécables», en dépit du coup de force du maire de Saint-Maur, utilisées à Vitry à l'encontre de travailleurs maliens, les différentes déclarations «cote d'alerte attente», «concentration dangereuse», se rapprochant du concept dangereux de «seuil de tolérance», la volonté nouvelle de vouloir «assimiler» les immigrés, les décisions visant à quantifier le nombre d'immigrés bénéficiant de prestations municipales; tous ces faits suscitent la réprobation et la condamnation du P.C.M.-émigration.

En ce qui concerne l'immigration martiniquaise, il est dangereux d'oublier que c'est une politique de chômage, de désindustrialisation qui oblige 7000 jeunes Martiniquais à quitter leur patrie chaque année.

C'est au nom du peuple français, avec l'aide d'organismes comme le «Bureau des Migrations des DOM», véritable négrier moderne et l'AMITAG que le gouvernement français a contraint et forcé près de 150.000 Martiniquais (le tiers de notre peuple) à vivre et travailler en France. À leur arrivée, nos compatriotes apprennent à connaître le racisme et les discriminations, en dépit de leur théorique citoyenneté française. Jusqu'à ce jour, ils ont été orientés ou souvent sont allés d'eux-mêmes dans les municipalités ouvrières généralement à direction communiste. Ce droit ne peut pas leur être enlevé. Il est légitime que nos compatriotes veuillent vivre ensemble. C'est pour eux un moyen de défense face à une société où, par le fait de la politique



E. Monneret/Gamma

patronale et gouvernementale, ils sont étrangers et traités en êtres étrangers.

Nous ne nions pas le fait scandaleux que les administrations et le gouvernement refusent de donner des moyens aux municipalités ayant une population immigrée. Mais ce n'est pas en adoptant des méthodes administratives pénalisant et marginalisant ceux que l'on dit défendus, que l'on résoudra ce problème. C'est en impulsant et en animant une lutte commune français-immigrés contre les mesures racistes du gouvernement et par des budgets sociaux conséquents. Nous croyons que c'est cette démarche qui est conforme au marxisme-léninisme à l'internationalisme et aux intérêts de la classe ouvrière de France. Toute autre position opportuniste sur cette question, déterminée par le souci d'un résultat aux élections présidentielles, n'aurait pour conséquence que d'affaiblir et de diviser le mouvement ouvrier et révolutionnaire.

Le P.C.M.-Émigration souhaite que le P.C.F. retourne à des positions qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Il appelle les Martiniquais émigrés à lutter contre le racisme, et à rechercher dans ce combat l'indispensable unité avec les travailleurs français et ceux des autres immigrations.

Il appelle les Martiniquais émigrés à rejeter et à dénoncer ceux qui par anti-communisme se font apparaître comme des antiracistes, mais qui soutiennent la politique de «génocide par substitution» du gouvernement français en Martinique et aux Antilles.

Enfin, le P.C.M. appelle les Martiniquais émigrés à participer à la campagne présidentielle française, seul mot d'ordre allant dans le sens de la libération nationale et sociale du peuple martiniquais.

La mort, en silence

Unanime, la réprobation des « moyens d'information » français: on torture en Espagne, qui s'en serait douté?

Évidemment, quand on est présentateur de télé ou editorialiste, comment aurait-on le temps d'écouter ce que dit « Amnesty International » depuis quelques mois, ou de lire le Peuple Breton, de novembre 80 qui publiait le témoignage de deux jeunes Basques torturés pendant l'été?

En fait, ce qui gêne, c'est que José Arregui soit mort... On ne va pas jusqu'à le lui reprocher, mais presque, et on s'apitoie plus sur le sort de Juan Carlos que sa bravoure avait mené jusqu'au Pays Basque et dont les « efforts » sont maintenant ruines.

Ce qu'on reproche aux tortionnaires, dans notre bonne presse, ce n'est pas de torturer, mais d'avoir, en somme, mal fait leur métier, d'avoir, par maladresse



Les obsèques de José Arregui à Sizurquil

donné le coup de trop, qu'il fallait éviter.

Ce qui les gêne, c'est qu'on ne puisse oublier la question basque que la mort atroce ait déchiré bru-

talement le silence: ça serait si simple si les Basques n'existaient pas, s'ils consentaient à mourir en silence.

J.G.

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Spectacles
Baden Powell, à Lorient le 19 mars, au Cinéma Rex.

• LLB 90'S (ex Le Meur, Lefeuvre, et Bossoprot), qui viennent de sortir un 33 L aux éditions Pireolum, à Nantes, « Le Châlet », le 12 mars, à Ploërmel - Café de la Barre - le 13 mars, à Ploërmel - St-Adrien - Chupen Bar - le 14 mars, à Tinténiac - « Arlequin » le 15 mars, à Guipry-Messac - Moulin du Baron - le 19 mars, à Carrefour - « Eucalyptus » le 20 mars, à Broons - « La Houlette » le 21 mars.

Jean-François Ouenner à Paris à l'église Saint-Julien Le Pauvre (5) le 28 mars à 21 heures.

• Les Gluchos à Malestroit, salle des Fêtes le 7 mars à 21 heures.

Marquis de Sade, inauguration son tour 81, « rue de Siam », à Brest, à l'Auditorium le 2 mars.

Alan Stivell à St-Nazaire le 19 mars, à Nantes le 20 mars, à Montebiano le 21 mars, à Pontivy le 22 mars, à Brest le 23 mars, à Rennes le 24 mars, à Morlaix le 25 mars, à Concarneau le 26 mars, à Dinan le 27 mars, à Guingamp le 28 mars.

Francesca Solleville le 12 mars à Rennes, MJC du Grand Cordel.

Tchouk-Tchouk-Nougah le 26 mars à Rennes MJC du Grand Cordel.

François Budet à St-Sébastien sur Loire (44) le 21 mars, salle de la Croix-Blanche.

• Chanson:
Musique au Pays, le 22 mars à Ploërmel, salle des Fêtes.

• Stages
à Ti-Kendalch — 56350 Allaire.

Les stages suivants:
— Samedi 7 mars: Théâtre (Michel Ollivier)
— Lundi 9/V. 13 mars: Guitare celtique (M. Ollivier), Arts graphiques (J. Pierre Sublet), Arts et Métiers traditionnels (P. Hallais).

— S. 14/D. 15 mars: Photographie avec Daniel Philippe.
— S. 28/L. 30 Mars: Reliure avec J. Le Louette.

— S. 28/D. 29 Mars: Stérogaphie avec A. Billard.

— L. 30 mars au V. 3 avril: Danses du Penthièvre.

— M. 1^{er} avril/5 avril: Guitare celtique avec M. Ollivier.

— 4-8 avril: Comparaisons historiques dansées renaissance et bretonne (1^{er} degré).

— 2-8 avril: Danse et musique enfants (12-15 ans).

— 4-5 avril: Lutte bretonne.

Week-end d'initiation à l'étude du milieu naturel à Dinan les 25-26 avril et 23-24 mai.

Auberge de Jeunesse de Dinan, moulin de Meun.

Stage bilingue du 4 au 9 avril. Civilisation et Culture à l'île Chevalier. Port l'Abbé. FDL 27, rue Dixmude 29220 Brest.

Week-end «Avenir» Danse folk, la pêche à Concarneau, les 1-2-3 mai à Concarneau. A. Rouedou Glas. BP 88. 29182 Concarneau.

• Sculpture:
Eugène Aulnette, du 3 au 26 mars, à Rennes, MJC du Grand Cordel.

• Semaine Ar Fatz
à Nantes du 4 au 7 mars. La mort en Bretagne, Histoire de la Bretagne et des Bretons, Louis Guilloux, Antilles, Centre Jean Mace.

• Fête:
Au collège de St-Martin-des-Champs, à Morlaix. Le 21 mars avec Gilles Thorval, Yvon Etienne, Gégé, Les Storlus.

• Cornemuse:
Concours concert de Cornemuse solo, à Brest samedi 7 et dimanche 8 mars, avec Murray Henderson, Malcolm Mac Rae, Tom Speirs, Robert Wallace, Tanguy Allain, Pierre Gallais, Patrick Molard, Jakez Pinco.

Concours open, organisé par le Centre Breton d'Art Populaire.

A
LA PORTE OCEANE
Artisanat d'Extrême-Orient
et d'ailleurs...
Mille idées de cadeaux...
Des objets utiles...
Petit mobilier.
31, rue Jean-Macé - BREST

Bières, eaux minérales
Fuel, lubrifiant TOTAL
Jean PICAUD
10, rue Lamennais
Tél. 60.01.23 56 LOCMINE

BAR LE TRISKELL
Place Guérin - BREST
Téléphone : 44.56.65

HENAU
Photo - Ciné
5, place Le Flo
LESNEVEN
Tél. 83.00.15

LAK ATAO bar
Tél. 44.49.84
Halles St Louis BREST

CHEZ PAUL
BAR-RESTAURANT
*
52, Avenue de la Libération
29000 QUIMPER
Tél. 90.04.31

Aux Produits Naturels
Tous les Produits de
l'Agriculture Biologique
Diététique - Esthétique
5, rue Victor-Massé
LORIENT - Tél. 64.54.06

Le rêve de Sarah Maldoror



Sarah Maldoror au dernier festival de Douarnenez

On se souvient de la présence de la cinéaste Sarah Maldoror au festival des minorités nationales, à Douarnenez en septembre dernier. L'autre soir, Antenne 2, présentait l'un de ses téléfilms: « Un dessert pour Constance ».

Titre insolite pour une œuvre qui évoque la vie d'immigrés africains à Paris, mais qui convient aux auteurs de ce type de cette œuvre cinématographique. Comme dans un conte, la générosité — celle de Mamadou et de Bokolo — triomphe de la dureté et de l'indifférence, et permet à leur compatriote Bouno, gravement malade de réaliser son vœu: retourner au pays... pour y mourir... Leur grimace est en l'occurrence un livre de cuisine rédigé au siècle dernier par Constance Cabriole et déniché dans une poubelle. Cet ouvrage qu'ils vont perdre puis retrouver comme par miracle, leur fournira les réponses au jeu télévisé du « Bon Carême » et leur permettra de gagner. Bien sûr, comme dans tous les contes, il y a une morale: l'important n'est pas, comme on pourrait le croire de retourner au pays, l'important est de ne jamais le quitter pour venir travailler dans l'indifférence et le mépris.

Ce film n'évite pas l'échec de certains artifices. Ainsi, il n'apparaît pas très naturel d'entendre un immigré africain citer Aimé Césaire pour se réjouir d'une victoire remportée sur son « petit » chef blanc: « Bia pour ceux qui n'ont rien inventé ». Sarah Maldoror s'impose un peu trop à ses personnages, les voulant, comme elle sans doute, héritiers de la « Négritude », concept inventé et popularisé par trois poètes noirs étudiants à Paris, dans les années 35-40.

Aimé Césaire, Martiniquais, Léopold Sédar Senghor, sénégalais et Léon Gontran Damas, guyanais. Cette idée a elle eu le mérite de réhabiliter les valeurs africaines et antillaises est aujourd'hui contestée par bon nombre d'intellectuels et écrivains noirs, et jugée dépassée.

Par contre, ce film a le bon goût d'écarter la sensiblerie et la pitié, sentiments à bon marché qui n'engagent à rien. Ce qui ne veut pas dire que Sarah Maldoror ne mette pas le doigt sur les difficultés d'existence des immigrés africains,

éboueurs ou balayeurs de rue, et les images s'attardent parfois de façon évocatrice sur le charriage des ordures, ou bien suggèrent l'exiguïté et l'inconfort du logement. Tous les africains de Paris pourtant ne sont pas à la même enseigne: certains semblent bouffies et sont à l'aise. Ce sont eux qui retiennent leur contribution au rapatriement de Bonno, invitent Mamadou et Bokolo à travailler pour qu'un retrain déjà entendu, ailleurs.

Mais le plus frappant dans ce film c'est le contraste entre les visages noirs et les visages blancs. Les visages noirs sont épanouis, riants, les visages blancs sont tristes, fermés, avachis, et même un peu idiots, surtout lorsqu'ils sont braqués sur cette merveilleuse réalisation de la technique décadente: sont les mots qui viennent à l'esprit à la vue de ces émas bouffis, assédant à une vente aux enchères dont la pièce de choix consiste en un « vase musical », du plus mauvais goût, vestige — comme le livre de cuisine de Constance Cabriole, d'ailleurs — de la bourgeoisie du début du siècle. Au contraire, les noirs s'adonnent à la musique, au rythme, donnent l'impression d'une culture authentique et vivante... mais ils sont interrompus par leurs voisins, importunés. Car les blancs sont les maîtres, même s'ils sont stupides et alcooliques, comme le « chef », « professeur de balayage », qui prend son rôle sacrément au sérieux, pas mauvais bougre finalement, mais tellement dense.

Tout cela est caricatural bien sûr, comme dans un conte, mais c'est bel et bien la représentation d'une colonisation. Et puisque ce film rappelle Césaire, on peut tout bien lui appliquer ce qu'il dit d'épique, cet extrait de « Cahier d'un retour au pays natal ».

« Écoutez le monde blanc
horriblement las de son effort immense
ses articulations rebelles craquent sous
les étoiles dures
ses raiders d'acier bleu transparent
la chair mystique ».

« Eia pour ceux qui n'ont rien inventé »
Aimé Césaire
« Cahier d'un retour au Pays Natal »
M.C. Le Page.



Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'emigration. Si vous avez connaissance d'un festoù, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

- Le 7 mars à Malestrait (56) fest-nos à la salle des Fêtes avec Skel Lonanm, Yann Dour et les chanteurs du Pays, organisé par le groupe gallo breton du Pays de Malestrait.
- Le 14 mars à Douarnenez (29) fest-nos à la salle des Fêtes avec des Sonneurs et chanteurs de la région. Organisé par la CGT-Education spécialisée.
- Le 14 mars au Fouillogon (44) fest-nos avec Diaoullet ar Menez, les Erres Quéré, les sonneurs de la Presqu'île, organisé par Diwan St-Nazaire.
- Le 15 mars à St-Vincent sur Oust (56) Bal breton à 15 h à Ti-Kendalc'h, avec Ar Riboulenn et les sonneurs du pays.
- Le 20 mars à Grenoble (38) fest-nos MJC Anatole-France, avec les sonneurs de la région (eh oui...) organisé par les militants UDB de Grenoble.
- Le 28 mars à St-Vincent-sur-Oust fest-nos avec Sonerien Du.

Loïc Bodiger
Studio photo - Magasin cadeaux
Depuis le 1^{er} janvier un nouveau service
Cartes de visite Kis minute
PLOUDALMÉZEAU
Tél. 48.18.76

LA BOUTIQUE FINE
L. CARDINAL
23, Boulevard Féart
DINARD Tél. 46.11.37

La charte culturelle pour financer les enterrements ?

On savait que la charte culturelle n'était guère plus qu'un alibi en forme d'euthanasie pour la culture bretonne. On ne pouvait quand même penser qu'elle allait servir à financer en lieu et place de l'Etat un projet d'archéodrome, c'est-à-dire de super-production pour touristes, sur fonds de menhirs et de route à quatre voies!

C'est pourtant ce projet que va financer la charte culturelle après le vote scandaleux du Conseil Régional. Ronan Leprohon, qui a, à l'occasion, traité les conseillers de la droite de « chiens couchés », à scépe, pour un qualificatif qui n'est pourtant que bien faible, d'un avertissement de la part de Marcellin.

Nous donnons ici une importante partie de son intervention, avant de revenir, le mois prochain sur le problème des équipements culturels dans ce qu'il est de bon ton d'appeler la province...

Une élaboration clandestine

Les membres du Conseil Culturel de Bretagne ont appris pour la première fois l'existence de ce projet, le 27 novembre 1980. L'Administration préparait en effet ce projet depuis près de 2 ans et avait chargé depuis plus de 6 mois un jeune architecte, de réaliser une étude sur ce projet.

A aucun moment, les associations culturelles bretonnes et en particulier toutes celles qui s'occupent d'archéologie, n'ont été associées à l'élaboration de ce projet. Cette élaboration est contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte Culturelle de Bretagne, qui prévoit en effet que le Conseil Culturel de Bretagne, « pourra proposer les principales orientations, coordonner les actions ».

Placées au dernier moment devant le fait accompli les représentants des associations culturelles bretonnes ont estimé que l'étude présentée comportait de très

nombreuses insuffisances et ils ont souhaité une étude plus approfondie pour pouvoir juger avec sérieux de l'intérêt du projet.

Ce projet de « Maison de la Préhistoire et de l'Archéologie Bretonnes » n'est porté par aucun élu de la région, ni par aucune association culturelle bretonne. Il a été conçu au sein de l'Administration et préparé dans le plus grand secret. En revanche, un autre projet, autrement plus important et urgent, l'Institut Culturel de Bretagne, voulu depuis des années par de nombreux élus et par de nombreuses associations culturelles de la région, longuement et sérieusement étudié, adopté par les deux assemblées régionales, et mystérieusement tombé aux « oubliettes » depuis un an et demi, alors qu'il figure nommément dans le texte de la Charte Culturelle de Bretagne.

On peut se demander si la principale motivation du projet de « Maison de la Préhistoire », qui absorberait les 2/3 des crédits d'investissement de la Charte Culturelle de Bretagne pour ses deux dernières années 1981 et 1982 (8.000.000 F sur 12.000.000 F), n'est pas tout simplement de rendre impossible la création de l'Institut Culturel de Bretagne dans le cadre de la Charte, au mépris du vote des élus de la région...

Dans le même temps, les demandes de crédits d'investissements présentées par diverses associations culturelles pour la création ou l'extension des centres culturels ont disparu : projet de centre culturel breton de la ville de Douarnenez, centre culturel Diwan à Tréglonou... Une confusion a été créée par l'Administration avec des dossiers concernant les « sièges d'associations » (dors que les demandes présentées ne concernent nullement des sièges d'associations). Ceci permet d'affirmer maintenant qu'il n'y a pas de proposition budgétaire pour les centres culturels et donc de laisser entendre que plusieurs millions de francs de crédits d'investissements resteraient inutilisés si on ne lançait pas le projet de « Maison de la Préhistoire ».

MAISON DE LA PRESSE
DÉPOT LÉGAL
LIBRAIRIE - PAPETERIE
R. JUPPEAU
5, rue de la Borderie
35500 VITRÉ

CONFISERIE
« Au Pierrrot Gourmand »
Grand choix de produits diététiques
Gâteaux et fruits secs au détail
11, rue Maréchal-Joffre
RENNES - Tél. 30.83.26

Un financement disproportionné

Le projet qui est présenté, prévoit un coût de réalisation de 9.000.000,00 F et un financement à hauteur de 8.000.000,00 F sur les crédits de la Charte Culturelle de Bretagne, soit près de 90 % du coût total du projet. Ceci est contraire à toutes les règles respectées jusqu'ici pour l'attribution des crédits d'investissement de la Charte Culturelle. Le principe retenu est de ne jamais financer une opération à plus de 50 %. On voit mal ce qui justifierait aujourd'hui une telle dérogation par rapport à d'autres investissements culturels dont le besoin est beaucoup plus criant.

Une conception livresque et étroite

En acceptant de voter un crédit de 50.000 F pour financer une étude sur « la faisabilité, le contenu possible, l'implantation, la fréquentation, le coût de réalisation et de fonctionnement d'une maison de la préhistoire et de l'archéologie bretonnes », les élus de la région pensaient certainement que cette étude serait confiée à des gens compétents notamment à des préhistoriens et à des spécialistes de la muséographie. Il en existe un certain nombre en Bretagne qui n'auraient certainement pas mieux demandé que d'apporter leur concours à un tel travail.

L'architecte n'a pas eu de contacts avec les conservateurs des musées de la région et n'a même pas visité l'ensemble des musées archéologiques de la région, sans parler de ceux qui existent ailleurs en France, ou moins les principaux, et à l'étranger pour ceux qui constituent des modèles au plan international comme le Musée archéologique de Pécs en Hongrie et le Centre d'Essais Archéologiques de Lejre, au Danemark.

La principale, sinon la seule et unique source d'inspiration et de référence des auteurs du projet semble avoir été « l'archéodrome » de Beaune, qui n'est qu'une imitation plus ou moins réussie des musées de plein air qui existent depuis plus de 50 ans à l'étranger. L'étude indique qu'un « tel projet vient à son heure ». On peut regretter que la France ait ainsi au moins 50 ans de retard sur certains de ses voisins européens.

Faire autre chose qu'un musée

Il semble anormal de vouloir financer à 100 % avec de l'argent public ce musée qui n'en est pas un, tout en l'état. Il faut que les élus régionaux sachent que l'archéodrome de Beaune a été entièrement financé par la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, c'est à dire à 100 % par des capitaux privés mais en étroite collaboration intellectuelle avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne et les Conservateurs des Musées de la Région. L'Etat dépensait en moyenne 2,5 fois plus par habitant de la Bourgogne que par habitant de la Bretagne en matière culturelle, c'est à lui qu'il conviendrait de financer un tel équipement si des capitaux privés ne peuvent être trouvés, comme en Bourgogne.

Une opération contraire à l'esprit de la Charte Culturelle de Bretagne

Tout ce qui précède explique les réserves du Conseil Culturel de Bretagne face au projet et les raisons très sérieuses qui l'ont fait renvoyer pour une étude approfondie mais ce projet qui présente de nombreux aspects intéressants, présente un vice fondamental: il est prévu de le financer avec les crédits d'investissement de la Charte Culturelle de Bretagne. Ceci est totalement contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte Culturelle de Bretagne s'il en consistait un véritable détournement.

L'archéologie préhistorique et proto-

historique de la Bretagne a un immense intérêt scientifique et touristique mais elle n'a aucun rapport direct avec la culture bretonne vivante d'aujourd'hui.

La proposition de subventionner cette opération préhistorique avec les crédits d'investissement de la Charte Culturelle est plus qu'une maladresse, c'est une véritable provocation et ceux qui en Bretagne travaillent à la promotion de la langue et de la culture bretonne vivantes la ressentiront comme telle.

La déception et l'inquiétude risquent de faire place demain à la colère. Le détournement des crédits de la Charte Culturelle pour ce projet de « Maison de la Préhistoire » ou pour tout autre aussi contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte serait perçu comme une nouvelle déclaration de guerre à la culture bretonne.

lettre décor sérigraphie • **guillaume** • Z.A.C. de BREST Kergardec Tél. 02.10.63

Centre de Diffusion au service des cultures et civilisations bretonnes et celtiques
BREIZ vous propose dans ses 3 magasins :
BREIZ, 9, avenue du Général de Gaulle 44500 LA BAULE Téléphone 60.21.62
BREIZ, 10, rue du Maine 75014 PARIS Téléphone 326.11.58
BREIZ, 17, rue de Penhoët RENNES Téléphone 79.01.87
UN GRAND CHOIX DE LIVRES ET DISQUES BRETONS, ECOSSAIS ET IRLANDAIS

EDITIONS Jos CHACEAULIN
La Bretagne, ses sites, ses traditions, ses légendes, son âme, ses racines racontée par les meilleurs auteurs bretons.
Plus de 150 titres publiés Catalogue général sur demande

SOCAL Meubles
Guillier-Chevé
VANNES - GRANDCHAMP - LOCMINÉ

2 strada ar Roue Gralon 2 rue du Roi Gralon
levriou pladennou arz keltiek livres, disques art celtique
Ar bed Keltiek
kemper - Tél. 95.42.82



Fournier. «An Ankou» (Editions Dupuis).

L'A.B.C.D. DE LA B.D. BRETONNE

Jean-Claude, Malo, Gégé, Nono et les autres

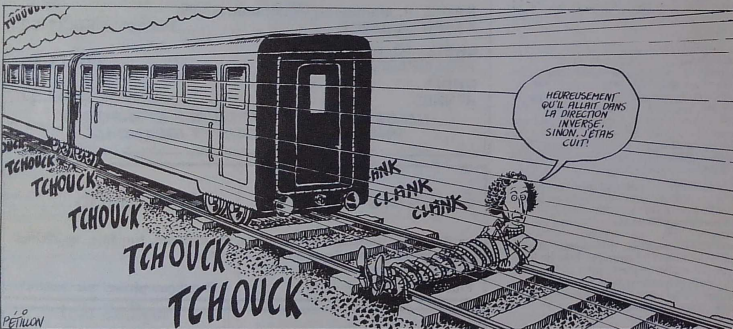
En août 74, le P.B. écrivait: «La reconquête de la personnalité collective du peuple breton est lente, difficile. Chaque action autonome y participe. Et à son tour, le dessin a fait son entrée dans le combat breton».

Depuis, presque sept ans ont passé et la

longue marche continue. Depuis la bande dessinée a définitivement quitté le domaine exclusif de l'enfance et des maisons d'édition lointaines pour s'ancrer chez les gens et vouloir, elle aussi, «vivre et travailler au pays».

Lors du dernier festival d'Angoulême, la

présence bretonne a surpris par sa densité et sa qualité. Ce mois-ci, des créateurs, des éditeurs et des fans se retrouvent à Lanester et à Brest. En avril, des ateliers de B.D. seront mis en place à Douarnenez. D'autres journées et rencontres sont prévues dans les prochains mois à Saint-Malo, Quimper et Saint-Brieuc. De leur côté, les dessina-



Pétillon. «Les carottes sont cuites» (Les Humanoides associés).



du 7 au 14 mars
A LANESTER
Deuxième Festival BD
«La Bretagne dans la bande dessinée»

teurs se concertent. Quelque chose bouge dans la B.D. en Bretagne.

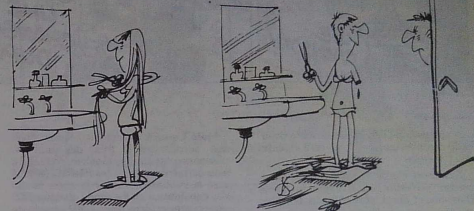
Ce dossier tente de présenter cette prometteuse floraison, les auteurs et leurs réalisations. Un article sera ultérieurement consacré à l'avenir de la B.D. bretonne et un autre à l'image de la Bretagne dans la bande dessinée.

Répertorier les auteurs bretons de bandes dessinées est chose assez facile mais les classer est un tout autre exercice. Il existe tant de façons de mettre du chou-chen dans son stylo! Pourtant, au risque de choquer quelques susceptibilités, il est possible de définir cinq catégories: les professionnels, les néo-professionnels, les francs-tireurs, les caricaturistes, et les autres...

Les «pros»

A tout seigneur, tout honneur, Jean-Claude Fournier est le plus connu des auteurs dont la B.D. est la seule profession. Originaire de Saint-Quay-Portrieux, Fournier n'est pas passé par Paris pour réussir, mais par Bruxelles. Lancé par son premier personnage, l'espiègle Breton «Bizu» il connaît la notoriété en reprenant après Robvël, Jigès et Franquin, la série des «Spirou». En douze albums (depuis 1968), il impose un nouveau rythme à la célèbre bande de l'école belge.

Son assise dans la B.D. «commerciale» lui a permis (et lui permet encore) de donner leur chance à de nombreux dessinateurs



Brétécher. «Schtroumpf. Les cahiers de la bande dessinée» (N° 4, n° 24).

bretons, dont Malo Louarn et Gégé. Encore jeune, le quatrième père de Spirou n'a pas fini de procéder.

René Pétillon, a lui aussi quitté la Bretagne pour «réussir». Il débarque à Paris avec l'ambition de devenir dessinateur humoristique: objectif atteint puisqu'il a placé des planches et des dessins dans des dizaines de revues (Planète, Plexus, Weed, end, Pilote, etc.), avant de créer le personnage de «Jack Palmer» détective privé. Pétillon perçera auprès du grand public en écrivant les scénarios du «Baron noir» mis en images par Got.

Touche-à-tout de l'humour grinçant, son trait est acide et cruel. Pétillon a coupé, à 23 ans, en mai 68, le cordon ombilical avec Lesnevon, son collège et la boulangerie familiale, le temps semble venu pour lui de renouer avec la Bretagne.

A 37 ans, Claude Auclair est déjà un vieux de la B.D., puisqu'on trouve ses traces en 69 dans «Pilote» avec «Jason Muller»

dans «Tintin» en 71, puis dans «Record». Il a aussi travaillé sur des scénarios de Greg ou Gir.

Son cheminement à travers l'étrange («Les naufragés d'Arrovaka») le conduit naturellement à embrasser (et embraser) la matière bretonne avec «Bran Ruz» à partir de 78 dans «A suivre». Vendém qui a choisi l'appartenance bretonne pour être du côté des humiliés et des hommes debout, il continue sa chaleureuse exploration avec son scénariste Deschamps «ou grand-père Breton de Combourg et socialiste de la première heure».

Claire Brétécher a trois ans de plus et la Bretagne en moins, mais comme elle a beaucoup d'humour, elle acceptera, étant originaire de Nantes, d'être épinglée, ici.

Son trait mordant, avec «Cellulite», puis «Salade de saison» et surtout «Les frustrés» en font l'une des plumes les plus



Ar Roue. «Les sept spirales» (édité par l'auteur).



Malo Louarn. «Le candidat» (édité par l'auteur).

connues de la B.D. française qu'elle a beaucoup marquée tant à «Pilote» qu'à «L'écho des savanes».

Il convient aussi de citer parmi les dessinateurs professionnels d'origine bretonne **Blesteau et Binet**, père et maître du chien «Kador», ainsi que Martin Veyron.

Les «Néo-pros»

Si Fournier et Auclair pouvaient être les locomotives de la bande dessinée bretonne, les mécaniciens en seront sans aucun doute **Gégé** et **Malo Louarn** qui restés à Rennes, veulent y vivre de leur travail. Les deux compères sont connus des téléspectateurs bretons pour illustrer chaque semaine l'actualité au journal régional.

Gégé (Gérard Gousseau) a joué sa première «carte blanche» dans «Spirou» en 1976. Il continue depuis de collaborer à ce journal en reprenant le «Bizu» de Fournier et en créant «Gontran». Le non sens, la parodie et la dérision sont ses péchés mignons. Ils se sont mis au service d'un trait ferme qui commence à se détacher nettement des influences extérieures.

Malo Louarn la trentaine lui aussi, avait déjà derrière lui la tribu des «Folk», «Gweneg» et autres «Goulven» quand il a reçu dernièrement une bouffée de célébrité avec la publication de son premier album «Le candidat» dont il a vendu quelque 3000 exemplaires en deux mois. C'est sans doute le dessinateur le plus engagé dans le mouvement breton dont il assume les idées et soutient par ses dessins certaines publications.

Son ouverture sur le monde de la B.D. lui a aussi été donnée par «Spirou» à travers Fournier, et il travaille actuellement à un nouvel album toujours sur le thème argent et vedettariat, mais cette fois-ci, à travers un joueur de football.

De son amitié avec Gégé est né «Haar-Rhan» une parodie du Rahan de Chéret qu'ils pensent publier dans «Pilote», et surtout pourra peut-être naître une véritable maison d'édition bretonne.

Un troisième dessinateur est en passe de rejoindre les «néo-pros» bretons. Il agit de **Jean-Luc Hietter**, ancien étudiant des Beaux-Arts à Rennes, lui aussi de l'écurie

des Editions Dupuis et père reconnu de «Hoël et Urfol» et surtout de «Quentin Folioiseau».

Les francs-tireurs

Individualisme atavique? Timidité d'artistes? Absence de support propre à la Bretagne? Toujours est-il que les francs-tireurs de la B.D. semblent nombreux en Bretagne. Ils ne se rattachent à aucune école, à aucun courant mais travaillent dans leur coin jusqu'à la sortie de leur premier album (généralement à compte d'auteur) qui les révèle au grand public. Cela prouverait, s'il en est encore besoin, la richesse de notre pays en créateurs de B.D.

Le premier fut sans doute, hormis quelques médiocres productions de l'«ensav», **Pierre Bernard** avec «Bilz de Batz». Publiée par C.L.T. en 1974, cet album sous-titré «l'anti-Bécassine» conte les aventures, un peu confuses d'un Don Quichotte en bragou-braz aux prises avec un comte qui parle en lettres entrelacées. Concepteur à la radio-télévision scolaire, originaire de Redon, Pierre Bernard n'a pas donné de

suite aux frasques de son héros.

Le plus connu est certainement **Charles Kérvél**, qui avec deux albums sur les marins-pêcheurs de Douarnenez a fait du «reuz» en Cornouaille et dans toute la Bretagne: près de 20.000 exemplaires vendus.

«Du terraij chez les penn-sardim» et «Le bonnimg des penn-sardim» ont relancé dans le monde du dessin celui qui dans les années soixante signait Kérvél des illustrations de presse dans «Le Courrier du Léon» - «Le Progrès de Cornouaille».

Concepteur publicitaire et affichiste, Kérvél, entré par accident dans la B.D. bretonne, n'avoue pour le moment aucun autre projet. Kérvél saura-t-il échapper au passionnant (mais dangereux) filon du petit monde douarneniste? A suivre au prochain album...

Le plus original est sans conteste **Ar Roué** artiste-peintre finistérien, qui en bretonnant son nom a aussi celtisé son trait. Son premier album «Les sept spirales» publié par souscription en 1980, allie le légendaire breton au fantastique et à l'étrange par un graphisme aux influences celtiques assimilées et épurées.

Ar Roué illustre également depuis 1974 des livres d'enfants dont un «Pick-Ouk mon copain» a été primé en 1978. Il fournit également des planches à un périodique québécois. L'accueil que «Les sept spirales» a reçu au festival d'Angoulême en janvier montre que le fantastique celtique réactualisé et maîtrisé mérite plus d'un album.

Le plus prometteur pourrait bien être **Hubert Rublon**. A trente ans, cet ouvrier d'imprimerie du pays de Vitré publie (aussi à compte d'auteur) «L'étrange visiteur», une B.D. de poésie et d'amour marquée par l'école belge et Dubout mais qui contient les germes d'un style propre.

Le plus discret semble être **Bernard-Marie Lauté** de Pommerit-le Vicomte qui après avoir édité lui-même «Le Sabot d'Elens» prépare un nouvel album dont le titre pourrait être «La Grande fuge d'Avel Malgom».

Les caricaturistes

La caricature est une arme bien connue en Bretagne. Elle oppose le rire des humiliés à l'arrogance des pouvoirs établis. Au-delà des attaques contre tous les pouvoirs, civils et militaires ou ecclésiastiques, les dessinateurs politiques récupèrent l'image traditionnelle des Bretons. Le passé colonial est assumé et réinvesti au service du présent. Le bragou-braz et le tablier de soufre deviennent des attributs subversifs.

Dans ce domaine, **Nono**, alias Buzuc, alias Joël Auvin, d'Inzinzac-Lochrist, excelle. L'homme qui dessine plus vite que son ombre hante depuis une dizaine d'années les festoù-nos de la Montagne mais aussi les luttes populaires menées en Bretagne. Il est sans doute l'artiste le plus présent dans les lieux où l'on rigole, et, c'est très important dans ceux où l'on se bat.

Nono, au trait généreux, a ouvert la voie du dessin et des planches directement liées à l'actualité. Il a publié un recueil de dessins en 1976 et en le retrouve, parfois dans toutes les semaines dans «Le Canard de Nantes à Brest».

Son complice **Goutal**, qui s'est établi



Kérvél. «Le bonnimg des Penn-sardim» (édité par l'auteur).

près de Callac, cancanne dans le même journal. Portraitiste, illustrateur ou polémiste, il a le trait moins efficace mais parfois aussi méchant.

Dans la lignée des dessinateurs politiques, signalons encore **Garrec**, qui après quelques années d'absence des journaux, après un essai (écrit et très sérieux) sur la psychologie, se sent de nouveau saisi par le démon de la caricature. Nul doute que l'on retrouvera bientôt son graphisme éthéré et grinçant, tel qu'il apparusait voici quelques années dans «Le temps de l'Ouest», «Test», ou le P.B.

Les autres

Le vivre de la bande dessinée bretonne est encore rempli d'auteurs qui furent, sont ou deviendront productifs. Un rapide recensement conduit à évaluer à une trentaine ceux qui ont un jour montré le bout de leur crayon.

Ces «autres» se retrouvent souvent groupés autour de ce qu'on appelle les «fan-zines» (petits journaux de fans de la B.D.), tirés à quelques centaines d'exemplaires (et parfois plus) dans une ville (et parfois plus loin). Citons «Anophèle» à Brest, «Plastic» à Rennes, «Tresadem» à Nantes ou «Sava» à Saint-Nazaire. Ayons un bras d'honneur pour le célèbre «Yod Kech» de Rennes et d'ailleurs, et des pensées émues pour les disparus: «Test» qui en 72-73 publia **Yann, Ar Kunv, Jean-Georges** («Le Biligou»), **Christian** («La métamorphose de Bécassine»), et une première planche de Malo Louarn, «Le mutant bourré» en 75 à Paimpol où s'essayèrent **Morvan, Herrou** et **Morfort**.

La B.D. bretonne compte encore au nombre de ses enfants Tudu, Yffig, Kérifden, Etuann, Kervella, Lalluer, Coupé, Akki, Marvailher, Gamiens, Taogrec, Cag, Squiban, Ty-Pierre, Gouarnisson et Laor'z dont les premiers dessins furent publiés ici. Sans oublier Servat qui dessine presque aussi bien qu'il chante.

Dans le domaine de l'illustration, citons **C. La Pinta** et **J.P. Mellouët** qui dessinent dans le périodique de Diwan «An Had».

En ce qui concerne les planches de bandes dessinées proprement dites, la relève paraît également assurée avec **Hubert Laor, D. Pédrini, Michel Plessis, Paulius, Belom** (qui collabore déjà à «A

suivre» et «Mercredi»), **Yves Thual** de Rennes et le jeune **Schwartz** de Ploubazanec.

Parmi les dessinateurs non publiés on peut également citer **J.-L. Floch, J.-Y. Magné, Mikael Korne, Noël Huchard, Pierre Quental, J.-P. Damard, Thierry Lagadec, Gil de Jere, Luc Moine**.

Pardon pour les oubliés mais la maison accepte les réclamations. Surtout accompagnés d'un joli dessin...

A. Lambix.

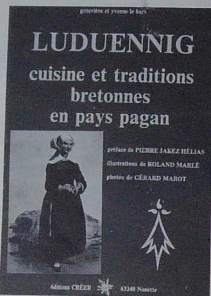


Gégé. «Plastic» (N° 1, mai 80).



Nono. Le Peuple Breton mai 1976

LES POULOD, ÇA EXISTE !



Luduennig, un livre de cuisine comme je n'en ai jamais vu. Rien que des recettes de chez nous. De la bonne cuisine «fonus» avec du beurre, du lard, des patates, des légumes de la côte et autres bonnes choses pas compliquées. Depuis les poulood (que je connaissais de nom depuis toujours sans avoir réussi à en savoir plus), jusqu'au homard en passant par les crêpes simples et les crêpes pour touristes qu'on a aussi adoptées, en tout 200 recettes, voilà de quoi se régaler!

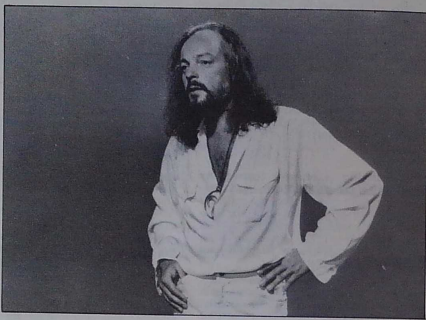
Et puis, il y a toutes ces petites histoires courtes, un peu style P.J. Hélias faciles à lire, vraies de 2-3 pages chacune, illustrées de bonnes photos. On peut les lire en attendant que ça cuise... mais attention de ne pas se laisser tenter à en dévorer trop d'un seul coup sans «jeter un œil» sur les casseroles.

Le tout est bien enveloppé, une jolie couverture toilée, un papier épais, bref une présentation soignée.

D.G.

Luduennig, cuisine et traditions bretonnes en pays pagan, éditions Créer, préface par P.J. Hélias. Env. 120 F.

STIVELL : Une tournée bretonne pour Diwan



P.B. Alan, peux-tu nous faire un bilan de ton cheminement musical ?

A. S. Tout jeune, je me suis intéressé à la musique. Mon père m'a appris à jouer de la harpe celtique. Je suis rentré au Bagad Bleimor. Mais, très vite influencé par le rock et le folk song américain, j'ai pensé faire bouger la musique bretonne. J'ai commencé à monter sur scène en 65-66. Mais j'ai mis 15 ans à réaliser toutes mes idées d'adolescent, de Reflets à la Symphonie Celtique.

En effet, il me fallait procéder par étapes à tous les niveaux: musicien, technique, public. J'ai d'abord acquis de solides bases traditionnelles, nécessaires pour choisir volontairement de faire évoluer la musique bretonne. Ensuite, il fallait faire se rejoindre les musiciens et les gens d'orientation rock et bretonne grâce à la fois à une musique audacieuse mais aussi à beaucoup de pédagogie. Enfin, il fallait une grande maison de disque qui permette de réaliser correctement ce que je voulais faire. Finalement cela s'est fait très vite en 70-73.

Ensuite, j'ai voulu aller plus loin au niveau des textes. Ainsi, mon «Brezhoneg Rock» venait rappeler aux gens que la musique est secondaire par rapport à la langue. En même temps que des textes politiques, j'ai fait de plus en plus de création musicale. International Tour a été un résumé de cet itinéraire avant que la symphonie celtique marque un nouveau départ.

P.B. Que joues-tu sur scène maintenant ?

A. S. Pendant la tournée Diwan je jouerai quelques nouveaux morceaux de mon prochain disque. Mais il n'y aura pas de cassure au niveau de ma musique. Avec moi, il y aura un groupe assez électrique. Globalement, il y aura une première partie plutôt acoustique et une deuxième plus électrique.

P.B. Pour toi, quel nouveau départ marque la Symphonie Celtique ?

A. S. En fait, je suis beaucoup plus libre. J'ai fait 11 disques, chacun représentant une des expressions que je voulais faire. Maintenant je serai moins planifié. Je ferai beaucoup plus ce que je ressentirai sur le moment. On peut faire un parallèle entre mes 2 passages de l'Olympia en 72 et celui de Bobino en 81. Je vais sortir en août un nouveau disque avant 1 mois à Bobino en septembre-octobre. Il y aura un enthousiasme conquérant qui rejoindra celui de 72. J'ai voulu prendre une semi retraite avec peu de galas en Bretagne et ailleurs, pas de passage à Paris et à la télé depuis 5 ans. Mais il est temps de repartir pour se faire connaître auprès des nouvelles générations et du grand public.

P.B. Quelle est l'importance que tu donnes au public et au public breton ?

A. S. C'est un peu difficile car il y a une dialectique entre ce qui nous plaît, ce que l'on fait pour notre plaisir, et le militant que je suis. Le militant breton réfléchit sur ce qu'il fait, sur comment le faire comprendre aux gens. Même si parfois je prends les gens à rebrousse poil en ne faisant pas ce qu'ils attendent. Je veux empêcher le public de perdre des pantouffles en changeant de musique. Quand on respecte le public, il faut le bousculer pour ne pas tomber dans la facilité.

La Symphonie Celtique est un point de départ pour remettre les gaz à fond après une période de recul par rapport à moi-même, ma musique, le public. Cela va s'affirmer par cette tournée où je chercherai un contact étroit avec le public en passant dans de petites salles. Ça continuera par un nouveau 30 cm, Bobino, et une grande tournée française. Ensuite, je continuerai à l'étranger, en particulier aux USA. Il faut faire connaître la culture celtique au monde entier car sa véritable renaissance ne

fait que commencer. Ce qui a été la mode bretonne en France va se passer dans le monde entier et la situation de la Bretagne va changer.

P.B. Comment juges-tu la situation politique en Bretagne ?

A. S. Je m'intéresse à tout ce qui bouge au niveau politique, les procès FLB, Plogoff et la lutte antinucléaire. Après une période de pessimisme, Plogoff est pour moi un espoir: tout n'est pas perdu, on peut réveiller les Bretons et se battre jusqu'à la République Bretonne que je souhaite pour nous.

Pour cela, il faut populariser et internationaliser le problème breton. Je le fais, moi, par le biais de mes concerts. Les gens, les jeunes surtout, se passionnent vite pour la culture celtique dès qu'ils la découvrent. Ils y cherchent une nouvelle culture à l'opposé des cultures étatiques et hiérarchiques. Ils veulent une culture plus proche des gens et de la nature, plus égalitaire et ils la trouvent dans la culture celtique qui accorde beaucoup d'importance aux personnes, à la nature, au rêve, à la fantaisie.

Souvent en Bretagne, on est pris par les problèmes quotidiens et on rejette tout cet aspect de la culture bretonne trop romantique. Le besoin d'affirmer la Bretagne dans le monde moderne a fait mettre l'accent sur les aspects sociaux et économiques. Or, je pense que les problèmes se résoudre mieux par la synthèse de la culture celtique et des luttes quotidiennes.

Quand on est au chômage, on a d'autres soucis que la langue bretonne, on pense plutôt à nourrir sa famille. Mais ce n'est pas être bourgeois que d'affirmer que nous ne sommes pas des bestiaux supérieurs avec seulement des problèmes matériels. La vie n'a plus d'intérêt si on ne s'intéresse pas aux aspects culturels et intellectuels de la personnalité humaine.

P.B. Tu fais cette tournée pour Diwan. Pourquoi ?

A. S. C'est évident. On est menacé de mort. Plus besoin de parler de problème breton, de parlement breton s'il n'y a pas d'identité bretonne. Il faut sauver la langue bretonne. Il peut ne jamais y avoir de gouvernement breton, ce ne sera pas trop grave s'il reste une identité bretonne. Même une société socialiste passe après une libération psychologique de chaque breton. La lutte pour l'autonomie passe après l'existence de la Bretagne, avec sa culture et la langue. La Bretagne peut peut-être se passer de musique bretonne pas de sa langue. Comment se dire Breton ? Sûrement pas par référence à un lieu de naissance. C'est une question de rapport de force culturelle. Chacun reçoit des influences du monde entier mais toujours une force prime et donne son identité à une nation, un individu.

Si la langue bretonne influence ça, ça moment de la vie d'un individu, il ne peut pas être français. Si par contre un breton n'utilise que le français, sa pensée est influencée par l'esprit français car la langue module la pensée.

Diwan est une des solutions de la survie du Breton. Ce qui prime c'est l'espoir de la survie d'une communauté bretonne. Pour cela, il faut que les enfants parlent le breton.

LAMBE - CARAVANES

à 3 km de la Clinique du Tromeur
Route de Ploudalmézeau
«PENARVALY» - 23200 MILLIZAC
Téléphone : (98)03.25.24

Vente - Service après-vente
Pose attelage - Accessoires
Hivernage toutes marques



8 et 10, Place de la Liberté
Tél. 44.59.03 BREST
SERVICE APRES-VENTE

CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER
MEUBLES ORDO - ATAL
BALANCES - PHOTOCOPIEURS



MONSIEUR MEUBLE

LE ROUX
FABRICANT

Magasin : 53, route de Sainte-Anne 56 000 VANNES

imprimerie artistique & commerciale

2, rue d'Antrain - 35000 RENNES - Tél. (99)30.24.12

Tous les imprimés - Livraisons rapides - Travail soigné



Le Grand
Pavois

BAR
RESTAURANT
PANORAMIQUE

Moulin-Blanc
29200 BREST
Tél. 02.27.83

Annie et Jean-Michel TEXIER



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Létré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

RALLYE

CENTRE COMMERCIAL

grill
caféteria
essence/parking

route de guesnou/brest



DU NOUVEAU ! UN NOUVEAU !



Nono + Yann-Ber

On vous annonçait le mois dernier du nouveau.

Le voilà ;

C'est lui : un pro

Depuis 17 ans, le P.B. était fait uniquement par des militants. On avait sans doute atteint les limites de la formule...

On aura donc, à partir de juin, quelqu'un de plus, pour quelque chose de plus, pour un journal qui ne renonce en rien à sa formule, mais qui cherchera à s'ouvrir davantage. Pour cette étape, tous nos lecteurs auront à cœur de nous aider, sûrement.

Comment ?

- en participant à la souscription nationale que nous ouvrons aujourd'hui (PEUPLE BRETON, B.P. 304, 29273 BREST CEDEX),
- en faisant des abonnements : si on faisait chacun le sien ? (le journal peut vous fournir des carnets d'abonnement),
- en nous communiquant les adresses de personnes qui pourraient être intéressées. Nous leur adresserons des spécimens du journal.